48e ANNÉE. — N° 16.661

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

| ABONNEMENTS | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| Gironde et limitrophes | 8 50 | 16 f. | 30 f. |
| France et Colonies... | 9 » | 17 f. | 32 f. |
| Étranger........ | 10 » | 20 f. | 40 f. |

# La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

[illegible]méro 10 c.

MARDI 12 FÉVRIER 1918

Mardi-Gras

SOLEIL : lever 7 h. 10; couch. 5 h. 24
LUNE : P. Q. le 18; pleine le 25

## "CHIFFON DE PAPIER"

La paix avec l'Ukraine, du moins avec l'Ukraine antimaximaliste, paraît avoir restauré en Allemagne la dignité du « chiffon de papier » foulé aux pieds par M. de Bethmann-Holweg. On sonne les cloches en Allemagne à propos de la signature d'un traité conclu avec des représentants sans mandat, et dont les actes sont désavoués par les autorités de Pétrograd, puisqu'elles dénient aux républiques russes le droit de conclure une paix séparée. Kameneff, un des principaux délégués bolcheviks à la conférence de Brest-Litovsk, reprend aujourd'hui à son compte la formule de M. de Bethmann-Holweg, et c'est le texte du traité avec l'Ukraine qu'il qualifie de « chiffon de papier ».

Les Ukraniens, pour lui, sont des traîtres dont la perfidie demeurera sans effet. Ils ont violé la convention suivant laquelle il devait y avoir un front diplomatique unique, et ils ont conduit dans l'ombre leurs pourparlers, en se désintéressant de leurs frères de la Baltique. Leur traité est inexistant.

Voilà pour le point de droit. En fait, quels profits immédiats les empires centraux peuvent-ils tirer de cette comédie ? Leurs journaux triomphent des avantages économiques et escomptent déjà les ressources de l'Ukraine. Il faudra déchanter. On estime que les récoltes de 1915 et de 1916 ont été consommées, et en 1917 la révolution a arrêté l'ensemencement d'une grande partie des terres. En admettant qu'il y ait du blé en quantités importantes, il faudra l'exporter. Comment ? Avec quels moyens de transport ? Le chiffon de papier » ne s'arrête pas à ces détails.

Il se garde de faire état de ce petit fait que si les empires centraux veulent [illegible] l'Ukraine leur livre « certaines quantités de marchandises sur les excédents de leur politique agricole et industrielle », il faudra aller les prendre. Ce traité de paix, qui nous est présenté gravement comme le « premier pas vers une paix mondiale durable et honorable pour toutes les parties », donne en vérité ouverture aux conflits immédiats les plus violents.

Les démêlés de M. Trotzky avec les négociateurs allemands ne sont pas de nature à simplifier la situation en Ukraine. Encore une fois le gouvernement de Pétrograd veut ignorer la Rada et les contrats qu'elle peut signer. La lutte n'est pas terminée entre les maximalistes et l'Ukraine pacifiste. L'Allemagne et l'Autriche devront entreprendre une campagne nouvelle, dans des conditions difficiles et avec des intérêts divergents. Le grenier d'abondance n'ouvrira pas ses portes aux premiers mots de paix : il faudra les jeter bas.

La trahison d'une partie de l'Ukraine met en douloureuse posture, une fois de plus, la pauvre et héroïque Roumanie... Qu'adviendra-t-il de l'ultimatum lancé par Mackensen et qui expirait samedi ? Est-il vraiment en mesure, avec les troupes qui lui restent, de tenter une offensive avec décision sûre ? Les spécialistes en doutent. Les alliés voudront sans doute tenter l'impossible, par leurs propres moyens, par ceux des peuples amis en Orient, pour permettre à la Roumanie sinon de vaincre, mais de vivre.

P. B.

## COMBATS DE CHAMPAGNE

Aux armées, 10 février.— L'ennemi n'a pas renoncé à ses bombardements sur la malheureuse ville de Reims, et périodiquement on enregistre des tirs d'artillerie plus ou moins violents. Il y a de patients habitants qui n'ont pas perdu l'habitude de noter le nombre de ces tirs et la quantité des obus tirés chaque jour. Ce ne sont pas ces bombardements qui nous diront à quel point en sont les Allemands de leurs préparatifs d'offensive. Les sondages réitérés que nos troupes opèrent dans cette région de Champagne nous montrent toutefois un adversaire très nerveux et très irritable. Cet état moral s'explique assez si l'on songe que les Allemands, possesseurs devant Reims et à l'est de cette cité de positions excellentes, n'ont pas avancé d'un pas dans nos lignes depuis leur retraite initiale et leur arrêt sur les forts de Brimont, de Nogent, Labresse et la vigie de Berru.

Entre Suippes et Reims cependant l'agitation a été constante depuis un an. De part et d'autre les coups de main se sont multipliés. Les combats de Maisons-de-Champagne donnèrent lieu à une série d'attaques et de contre-attaques d'une extrême violence lors des affaires de Moronvilliers. En avril dernier, les troupes françaises s'élancèrent à l'assaut des monts du massif. Elles atteignirent le mont Sans-Nom, le mont Blond, le mont Cornillet, le mont Haut, le Casque et le Téton. Cette série de routes nous resta malgré les contre-attaques énergiques de l'ennemi qui, après un mois de combat soutenus et d'alternatives diverses, ne put reconquérir ses positions ni compenser la perte de neuf canons et de deux mille prisonniers. Depuis lors, le duel d'artillerie sur ce point s'est maintenu fréquent et violent.

Si vous suivez sur la carte la ligne des positions adverses, vous la voyez s'infléchir vers Vanderincourt, la ferme de Navarin, la butte de Souain, la butte de Tahure et nous arrivons à Maisons-de-Champagne, à la Main-de-Massiges, au Creux-de-l'Oreille, lieux dont les récits de guerre et les Communiqués ont illustré les noms. Là des hauteurs de quelques mètres prennent une importance considérable. Les points de friction sont constitués par l'immédiat voisinage des tranchées. Tout dernièrement, afin de varier un peu les combats de parapet à parapet, nos troupes opérèrent des reconnaissances que l'ennemi lui-même dans ses bulletins qualifia de grande envergure.

C'est le 28 janvier au matin qu'eut lieu la première de ces incursions. Une courte préparation d'artillerie avait classiquement bouleversé le terrain. L'attaque d'infanterie déboucha des deux côtés de la route de Saint-Souppiet à Saint-Hilaire. Elle fut impétueuse et rapidement menée. Des cadavres jonchaient les tranchées ennemies. Les quelques survivants qui n'avaient pas fait une prompte retraite furent ramenés à l'arrière. L'ennemi s'était hâté d'ouvrir un tir de barrage et de faire crépiter les mitrailleuses, mais il rencontra le vide devant cette débauche de projectiles, les troupes françaises étant rentrées dans leurs positions de départ aussitôt qu'avait été ramassé le lot des prisonniers.

Les Allemands pouvaient après cela se croire en repos pour la journée, lorsque, vers deux heures après-midi, l'artillerie française recommença à donner de la voix. Cette fois, l'affaire était encore plus importante que le matin. Nos batteries prirent sous leur feu prolongé les positions allemandes au sud de la ligne Rouvray-Somme-Py. Quoique avertis du prochain assaut par le feu roulant, les Boches n'eurent pas le temps d'organiser une résistance sérieuse. En tout cas, on ne leur laissa pas le loisir de réfléchir. Les détachements français sortirent des tranchées avec un splendide ensemble et un cran irrésistible.

L'objectif était un nettoyage à fond des positions allemandes de la butte de Tahure, de la butte du Mesnil et des organisations à l'ouest. Il fut atteint pleinement. La première ligne de tranchées appartint rapidement à nos lanceurs de grenades et à nos fusiliers mitrailleurs, s'avançant en rigoureux ordre de combat. Ces spécialistes ont maintenant dans la guerre de position un rôle prépondérant. Ils ont réduit à néant les fameuses stosstrupps ou troupes d'assaut allemandes. La grenade à main et la grenade à fusil, qui vont fouiller les boyaux, les lignes de repli et les abris, et y pulvérisent les occupants, dominent tout début d'attaque d'un adversaire terré. Les Allemands se sont d'ailleurs hâtés, aussitôt qu'ils l'ont pu, de copier servilement nos grenades. (Une phrase censurée.)

Dans le tonnerre des éclats et la fumée des bombes et des lance-flammes, nos vaillants fantassins progressèrent donc vigoureusement. L'ennemi s'est vanté par la suite d'avoir arrêté l'attaque française sur ses fils barbelés et sous l'action efficace de son tir de barrage. Cette assertion ne s'accorde guère avec le fait que les grenadiers et les voltigeurs pénétrèrent jusqu'à la troisième ligne de tranchées allemandes et y engagèrent avec les occupants un sanglant corps-à-corps.

Nos braves, ayant fait une suffisante moisson de prisonniers et nettoyé assez profondément les positions attaquées, regagnèrent leurs abris. La nuit tombait peu après et ramenait sur le terrain bouleversé, ravagé d'obus, une paix relative. A la clarté de la lune, les Allemands s'employaient à ramasser les morts et les blessés, à réparer les brèches faites à leurs organisations, et leur état-major s'attachait après l'engagement à transformer en bulletin de victoire la constatation de cette défaite locale. Il s'agissait, en effet, de troupes appartenant aux groupes d'armées du kronprinz impérial, et il ne faut faire à celui-ci nulle peine, même légère.

Emile THOMAS.

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

### FRONT FRANÇAIS

**Du 10 Février (23 heures)**

*Actions d'artillerie, violentes sur LES DEUX RIVES DE LA MEUSE ET DANS LES VOSGES, dans les secteurs du Bonhomme et du Violu.*

*Un coup de main ennemi sur nos petits postes de la région de BOUREUILLES (Argonne) a échoué sous nos feux.*

*Journée calme sur le reste du front.*

**Du 11 Février (14 heures)**

*Activité intermittente des deux artilleries au cours de la nuit sur le front au NORD DE L'AISNE, dans le secteur CORBENY-JUVINCOURT, plus vive sur la rive droite de LA MEUSE, dans la région de BEZONVAUX.*

*Rencontres de patrouilles en HAUTE-ALSACE devant ASPACH-LE-BAS. Nous avons fait des prisonniers.*

### FRONT BRITANNIQUE

**Du 10 Février (20 heures 40)**

*Un coup de main ennemi a été repoussé avec pertes, la nuit dernière, au sud de la FORET D'HOUTHULST.*

*Activité de l'artillerie allemande au cours de la journée au sud-ouest de CAMBRAI.*

*AVIATION. — Malgré les nuages à faible hauteur, la brume et la violence du feu, nos pilotes ont effectué hier avec succès un certain nombre de reconnaissances; ils ont réglé le tir de notre artillerie sur les batteries ennemies et jeté une tonne de projectiles sur divers objectifs.*

*Au cours d'un combat aérien, un appareil allemand a été contraint d'atterrir désemparé. Un des nôtres n'est pas rentré.*

**Du 11 Février (après-midi)**

*Les Australiens ont exécuté avec succès, la nuit dernière, un coup de main sur les positions allemandes AU SUD-EST DE MESSINES. Ils ont infligé des pertes à l'ennemi et ramené 28 prisonniers. Une patrouille belge a attaqué cette nuit un poste du secteur de MERCKEN. Elle a tué les occupants et enlevé une mitrailleuse.*

### LA GUERRE AÉRIENNE

**Un Raid nocturne des Aviateurs anglais en Allemagne**

Londres, 10 février (officiel). — *Nos aviateurs ont exécuté avec succès en dépit du mauvais temps un raid de nuit en Allemagne. Ils ont jeté avec d'excellents résultats près d'une tonne d'explosifs sur d'importants nœuds de chemins de fer et les voies de garage de Courcelles-les-Metz (sud-est de Metz). Un d'entre eux a disparu.*

**Fonck a abattu son 22e avion**

Paris, 10 février. — Jamais match ne fut plus intéressant que celui que se livrent en ce moment les deux « as » Madon et Fonck. Le lieutenant Fonck s'est vite empressé de combler son retard, et le 5 février il a remporté sa vingt-deuxième victoire.

**Le Choix d'une Arme pour les Appelés de la Classe 19**

Paris, 11 février. — Les conditions dans lesquelles diverses catégories de jeunes gens de la classe 1919 seront appelés à présenter au commandant de recrutement dont ils dépendent une liste de préférence des armes dans lesquelles ils désirent servir, ne pourront être fixées qu'après le vote de la loi concernant l'appel de cette classe. Des dispositions analogues à celles qui ont été fixées pour la classe 1918 seront vraisemblablement adoptées pour les jeunes gens des catégories dont il s'agit.

## Le Procès Bolo

**LA FIN DES DEBATS**

Paris, 11 février. — Sauf incident — il faut tout prévoir, — la fin des débats de l'affaire Bolo est attendue pour mercredi. On pense terminer aujourd'hui l'audition des derniers témoins, au nombre d'une dizaine. Mardi, le commissaire du gouvernement pourrait prononcer son réquisitoire. On prévoit que celui-ci prendra près de trois heures, et Me Salle présentera la défense du pacha. Enfin, Me Marcel Héraud prononcera probablement sa plaidoirie au début de l'audience de mercredi. Ensuite, l'arrêt sera rendu.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

## *Le Traité de Paix de l'Ukraine avec les Puissances centrales*

**Les agissements de l'Allemagne à Brest-Litovsk jugés par le maximaliste Kameneff**

Bâle, 10 février. — On mande de Brest-Litovsk 9 février, viâ Vienne 10 février, que le traité de paix de la Quadruplice avec l'Ukraine commence par cette phrase préliminaire :

« Comme le peuple ukranien, au cours de la guerre mondiale actuelle, s'est déclaré indépendant et a exprimé le désir d'établir un état de paix entre les puissances en guerre avec la Russie, les gouvernements de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Bulgarie et de la Turquie ont décidé de conclure avec le gouvernement de la République ukranienne un traité de paix.

» Ils veulent par là faire un premier pas pour une paix mondiale durable et honorable pour toutes les parties, qui doit non seulement mettre fin aux horreurs de la guerre, mais aussi conduire au rétablissement des relations amicales entre les peuples dans les domaines politique, économique et intellectuel. »

Après l'énumération des plénipotentiaires présents pour chaque Etat suivent les dispositions du traité :

Article premier. — **L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, d'une part; la représentation ukranienne du peuple, d'autre part, déclarent terminé l'état de guerre entre eux. Les parties contractantes sont résolues à vivre désormais les unes avec les autres en paix d'amitié.**

Art. 2. — § 1er : Entre l'Autriche-Hongrie d'une part, et la République du peuple ukranien, d'autre part, les frontières là où ces puissances sont limitrophes, seront celles existantes avant la déclaration de guerre actuelle entre l'Autriche-Hongrie et la monarchie russe.

§ 2 : Plus au nord, la frontière de la République du peuple ukranien partira de Tarnograd, suivra dans l'ensemble la ligne Bilgoraj, Szczebrzezyn, Kranostaw, Pugaszows, Radin, Meshiretsche, Sarnaki, Kolnik, Wsoko-Litovsk, Kamonietz-Litovsk, Pruschany, Wygonowskojeose.

Cette frontière sera fixée dans ses détails d'après les conditions ethnographiques et en tenant lieu des désirs de la population par une commission mixte.

§ 3 : Au cas où la République du peuple ukranien devrait avoir des frontières communes aussi avec une autre puissance de la Quadruplice, elle se réserve l'éventualité d'accords particuliers.

Art. 3. — L'évacuation des territoires occupés commencera immédiatement après la ratification du présent traité. Les modalités d'évacuation et de remise des territoires évacués seront fixées par les plénipotentiaires des parties intéressées.

Art. 4. — Les relations diplomatiques et consulaires entre les contractants seront reprises aussitôt après la ratification du traité. L'éventualité des accords particuliers est réservée pour une désignation aussi large que possible des consuls des deux côtés.

Art. 5. — **Les contractants renoncent réciproquement aux compensations pour frais de guerre, c'est-à-dire pour les dépenses faites par l'Etat pour faire la guerre, de même qu'aux compensations pour dommages de guerre, c'est-à-dire pour les dommages résultant pour eux et leurs ressortissants dans les zones de guerre de mesures militaires, y compris toutes les réquisitions faites en pays ennemi.**

Art. 6. — Les prisonniers de guerre des deux côtés seront renvoyés dans leurs pays, s'ils ne restent pas avec l'assentiment de ce pays dans les régions où ils sont ou ne désirent pas se rendre dans un autre pays. Le règlement des questions de détail pour ce point se fera par les accords particuliers prévus dans l'article 12.

Dans l'article 7, qui est très long et détaillé, sont réglées d'après les principes suivants, les futures relations économiques de l'Ukraine et de la Quadruplice.

**Pour une période allant jusqu'au 31 juillet prochain, les contractants s'engagent à se livrer les uns et les autres sur les excédents de leur production agricole et industrielle certaines quantités de marchandises.**

Leurs prix seront fixés dans une commission qui se réunira aussitôt après la signature de la paix. Les échanges se feront en partie par des Sociétés d'Etat ou des centrales contrôlées par l'Etat et en partie librement.

Jusqu'à la conclusion d'un traité de commerce définitif, en tout cas jusqu'après un délai de six mois partant de la signature de la paix générale, le trafic des marchandises sera réglé réciproquement par un accord provisoire dénonçable tous les six mois à partir du 30 juin 1919.

Cet accord provisoire met en vigueur, pour le trafic de l'Autriche-Hongrie et de l'Ukraine, les contrats douaniers réciproques qui étaient valables entre l'Autriche-Hongrie et la Russie jusqu'à la guerre.

Cet article contient, en outre, toutes les dispositions de quelque importance se trouvant dans le traité de commerce antérieur entre l'Autriche-Hongrie et la Russie dans

Séparément de ce traité de paix, quatre traités spéciaux seront signés entre la Quadruplice et l'Ukraine. Ces traités sont prêts et seront soumis prochainement à la signature; ils traitent des sujets réservés dans l'article 8.

**La Presse austro-allemande**

Berne, 10 février. — Les dépêches officieuses austro-allemandes apportent une première image de la satisfaction générale avec laquelle l'opinion publique a, dans les deux empires, appris la nouvelle de la paix. On remarque dans ces extraits, mais surtout dans les extraits de la presse autrichienne, une persistance singulière à signaler les avantages économiques de la paix avec l'Ukraine. Les mots de « allégement économique » reviennent à chaque instant. Sans doute les journaux veulent-ils faire allusion à certains articles essentiels du traité.

Ils traduisent aussi à cet égard dans toute sa naïveté le sentiment populaire, car les spécialistes savent bien, et ils n'ont pas manqué de l'écrire ces temps derniers, que l'Ukraine n'est pas en état de donner grand'chose à manger aux puissances centrales.

Bâle, 10 février. — La « Strasburger Post », commentant la paix avec l'Ukraine, écrit : « **L'Ukraine est un pays de blé et d'orge, mais il ne faut naturellement pas se figurer que les échanges entre les empires centraux et l'Ukraine amèneront du jour au lendemain un soulagement aux privations économiques les plus durement ressenties.** »

la mesure qu'elles trouvent leur application à l'Ukraine. Le libre transit vers l'Asie, notamment vers la Perse, autrefois empêché par la Russie, est garanti.

Enfin, il est stipulé que dans le trafic économique entre les régions douanières des deux Etats, la monarchie austro-hongroise, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part, l'Ukraine ne pourra prétendre à aucun des avantages que l'Autriche-Hongrie garantit à l'Allemagne ou à un autre pays uni à elle par une alliance économique, que ce pays soit immédiatement limitrophe de l'Autriche-Hongrie ou touche indirectement à ses frontières par un autre pays en alliance douanière avec elle ou avec l'Allemagne. La même disposition est valable par réciprocité pour l'Ukraine.

Art. 8. — L'établissement de relations juridiques et privées, les échanges des prisonniers de guerre et des internés civils, la question de l'armistice, celle des navires de commerce tombés au pouvoir de l'adversaire, seront réglés dans des traités spéciaux avec la République du peuple ukranien.

Ces traités constituent la partie essentielle du traité de paix actuel et, autant que possible, ils entreront en vigueur simultanément avec celui-ci.

Art. 9. — Les accords pris dans ce traité de paix forment un tout indivisible.

Selon cet article, traitant de l'interprétation des textes du traité de paix, qui est écrit en allemand, en hongrois, en bulgare et en ukranien, on prévoit dans une clause finale que le traité de paix sera ratifié et que les actes de ratification seront toujours échangés le plus rapidement possible à Vienne.

Le traité de paix entre en vigueur avec sa ratification.

### L'OPINION DE KAMENEFF

Stockholm, 11 février. — Kameneff, qui fut le principal délégué russe durant la première phase des négociations pour la paix séparée, a fait la déclaration suivante : « Je me rends à Londres et à Paris afin d'instruire l'opinion publique sur le caractère de la lutte que la Russie révolutionnaire soutient contre l'impérialisme allemand pour la paix démocratique. Mon intention est de me mettre en rapport avec des hommes partageant mes idées. »

Pour Kameneff, les résultats de la conférence de Brest-Litovsk sont douteux. En tout cas, ils se feront attendre encore pendant très longtemps, car les Allemands sabotent systématiquement l'œuvre de la paix.

« Au début des négociations, Hoffmann a eu la cynique franchise de me montrer la future carte d'Allemagne. La frontière courait exactement le long des actuelles lignes de tranchées allemandes. Seuls les marais de Pinsk, absolument inutilisables à tous égards, étaient généreusement restitués à la Russie. Vous comprenez que devant de tels plans, aussi sincèrement avoués, nous avons dû immédiatement interrompre les négociations. Nous sommes rentrés à Pétrograd où nous avons rendu compte de notre mission devant le comité central du Soviet qui vota cette instruction brève et de laquelle aucun délégué russe n'aura le droit de s'écarter : « Les frontières entre la Russie et l'Allemagne doivent être tracées non pas par la pointe de l'épée mais par la volonté des peuples. Toute autre paix porterait toujours en elle des germes de guerres futures entre l'Allemagne et la Russie. » La paix séparée n'est guère probable, ajoute Kameneff. Elle l'est d'autant moins que nous-mêmes nous considérons maintenant une telle paix comme un malheur. Que nous Russes, nous soyons prêts à recommencer la guerre. Non. Mais je ne crois pas à cette éventualité; car je suis convaincu que le peuple allemand qui désavoue ses gouvernants refusera désormais de se battre contre nous. »

**La Trahison de l'Ukraine**

Passant à la question ukranienne : « Les Ukraniens, déclara Kameneff, nous ont tout simplement trahis. Il y avait entre nous une convention ferme aux termes de laquelle nous devions nous soutenir mutuellement et n'avoir qu'un front diplomatique unique. Or, en cachette, dans un autre local que celui destiné aux négociations, les Ukraniens ont entrepris derrière notre dos des pourparlers avec Czernin. Ils se sont ainsi complètement désintéressés de la question Baltique, si vitale pour la Russie, et dans laquelle ils avaient juré de soutenir notre point de vue. Toutefois nous ne considérons pas comme valables les actes ou traités qui pourront être signés par la Rada centrale. Ils ne seront jamais pour nous que de simples « chiffons de papier ».

### Un Bourbon d'Espagne roi d'Ukraine

Lausanne, 11 février. — Des conciliabules auraient eu lieu ces jours derniers dans notre ville entre des personnages appartenant aux cercles lithuaniens et ukraniens séjournant en Suisse. Un représentant du ministère allemand des affaires étrangères y aurait assisté. Il s'agissait d'envisager le statut d'un futur Etat ukrano-lithuanien. Les Lithuaniens inclinent, dit-on, vers la monarchie. Les Ukraniens, par contre, auraient préféré la forme républicaine. On serait tombé d'accord pour instituer une royauté constitutionnelle, acceptée en dernière analyse par les Ukraniens. Le souverain n'a pas été formellement désigné; toutefois, on a prononcé le nom de Dom Jaime de Bourbon.

Le prince, né à Vemey le 27 juin 1870, est le fils de Don Carlos, de la branche non régnante des Bourbons d'Espagne, et de la princesse Marguerite de Parme.

***L'Approvisionnement russe en Ukraine***

Pétrograd, 10 février. — On annonce que le commissaire du ravitaillement à Moscou, M. Oussievitch, est parti hier soir pour Kiev, à la nouvelle des succès des maximalistes en Ukraine, pour organiser aussitôt l'envoi d'approvisionnements vers les provinces du Nord.

***La peine de Mort abolie en Finlande***

Helsingfors, 10 février. — Une loi vient d'être publiée qui abolit la peine de mort.

Un décret maintient la garde rouge comme institution d'Etat, et annonce que les journaux contre-révolutionnaires seront supprimés.

***Les Polonais auraient pris Smolensk***

Copenhague, 10 février. — Les troupes polonaises, commandées par le général Musnicki, auraient pris Smolensk aux bolcheviks.

## L'ULTIMATUM à la Roumanie

Londres, 11 février. — **L'ultimatum de l'Allemagne à la Roumanie expirait samedi.**

***Les Relations russo-roumaines***

Pétrograd, 10 février. — Le maximaliste roumain Rakovski est actuellement installé au ministère des affaires étrangères. C'est lui qui décide en maître des relations russo-roumaines.

### M. Diamandi l'aurait échappé belle

Stockholm, 11 février. — M. Diamandi, qui vient d'arriver à Stockholm accompagné de la légation et des membres de la colonie roumaine à Pétrograd, a mis seize jours à effectuer son voyage à travers la Finlande en pleine guerre civile. La situation des voyageurs fut particulièrement critique. A Uleaborg, M. Diamandi était accompagné par deux commissaires maximalistes. L'un partit pendant le voyage après avoir confisqué aux Roumains toutes les armes dont ils étaient porteurs. L'autre, nommé Smirnoff, dut être protégé par les Roumains contre la garde blanche, dont au cours d'une discussion il avait menacé le chef de son revolver.

Le train arriva à la frontière le lendemain de la prise de Tornéo. Les voyageurs furent admirablement reçus par les troupes du gouvernement finlandais qui présentèrent les armes, mais tous les efforts faits par M. Diamandi et ses camarades en vue de sauver Smirnoff demeurèrent inutiles. Le commissaire maximaliste, accusé d'être un criminel et d'avoir tué des officiers, fut fusillé, ainsi que sept soldats russes convaincus d'avoir tiré sur les troupes finlandaises après avoir capitulé.

On affirme, d'autre part, que Smirnoff devait, suivant des ordres que Trotzky lui envoya à la frontière, faire fusiller M. Diamandi et renvoyer la légation roumaine à Pétrograd sous bonne escorte. On peut donc dire que la prise de Tornéo par la garde blanche a sauvé la vie au ministre roumain.

***Energique Protestation de Kameneff***

Kameneff, à la nouvelle du meurtre du commissaire maximaliste, s'est écrié : « Les Finlandais qui ont servi dans l'armée allemande tuent les soldats russes avec des armes allemandes. La Russie ne permettra pas que de telles atrocités restent impunies. »

## A la Fédération socialiste de la Seine

**Elle se prononce contre le vote des Crédits de Guerre et pour le Referendum en Alsace-Lorraine**

Paris, 10 février. — La Fédération socialiste de la Seine s'est réunie cette après-midi à la Maison commune, rue de Bretagne, en vue de choisir ses délégués au conseil national de Paris, qui doit se réunir à Paris dimanche prochain.

La séance, commencée à deux heures et demie, s'est terminée vers six heures et demie, après une délibération assez calme, marquée principalement par les discours de MM. Grenier, Sellier et de Mme Saumonot.

Le vote qui a clos la réunion a consacré la victoire de la fraction de l'extrême gauche du parti dans le département de la Seine. Il y a déjà deux ans que la Fédération de la Seine avait donné la majorité à la nuance dite « minoritaire ». Le fait nouveau d'aujourd'hui est le ralliement des minoritaires aux théories de la fraction kienthalienne, dont ils se différenciaient jusqu'ici par le consentement des crédits de guerre.

Quatre motions étaient en présence. La motion numéro 1, qui a obtenu la majorité, était l'œuvre du bloc formé par les minoritaires et la majeure partie des kienthaliens. Elle réclame : 1. une paix rapide sur le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; 2. le refus des crédits de guerre par les élus du parti; 3. la solution de la question d'Alsace-Lorraine par la question du référendum.

Cette motion a obtenu 4,530 voix.

La motion numéro 2, majoritaire, impliquant le vote des crédits, a obtenu 1,470 voix.

La motion numéro 3, kienthalienne pure, reproduisant avec plus d'intransigeance la motion numéro 1, a obtenu 1,379 voix.

Enfin, une motion de conciliation, déposée par les centristes Grenier, Fiancette, etc., n'a rallié que 661 voix.

La majorité des délégués de la Fédération de la Seine soutiendront donc, au conseil national le point de vue minoritaire et kienthalien. Le conseil national les suivra-t-il ?

**Les Socialistes investis des Fonctions officielles**

Mandat a été donné aux délégués de la Seine de porter à la tribune du conseil national la question de la participation ministérielle inaugurée sous une forme nouvelle par l'institution des hauts commissaires. On sait que trois députés socialistes ont été investis de ces fonctions : M. Compère-Morel aux céréales, M. Bouisson à la marine marchande et M. Diagne, député du Sénégal, au recrutement des troupes noires.

**Que feront les Anciens Majoritaires ?**

Paris, 11 février. — On est en droit de se demander si les anciens majoritaires, qui jusqu'à ce jour avaient soutenu une politique « de défense nationale avant tout », se soumettront aux décisions du conseil national si celui-ci ratifie la motion votée hier par la Fédération de la Seine ou si une scission se produira dans le parti.

On ne peut actuellement préjuger des décisions qu'ils prendront. Toutefois, l'opinion suivante émise par M. Alexandre Varenne socialiste majoritaire, semble indiquer qu'il est parmi les membres de l'ancienne majorité des socialistes qui n'accepteront pas cette politique « extrémiste » :

« Ce qu'aucun Congrès ne pourra faire pour ceux d'entre nous qui, dans la pleine conscience de leur devoir et de leur responsabilité, ont depuis le 4 août 1914 rallié le drapeau de la défense nationale, c'est de leur imposer une attitude et des votes contraires à leurs sentiments les plus profonds. Nous ne conduirons pas le socialisme et la France aux aventures; nous ne mettrons pas la pointe du pied dans la voie où l'on nous pousse. Au-dessus des partis, il y a la France, dont la cause se confond avec celle du socialisme, de la civilisation. Au-dessus des luttes politiques, il y a la défense na-

## La Fédération socialiste du Nord fait appel à l'Unité de la Classe ouvrière

**UNE RESOLUTION DE LA FEDERATION SOCIALISTE DU NORD**

Paris, 11 février. — La Fédération socialiste du Nord s'est réunie sous la présidence de M. Saint-Venant, conseiller général du Nord. MM. Durre, Lefèvre, députés; Lebas, maire de Roubaix, ont pris la parole, et une résolution a été votée ensuite à l'unanimité des 300 membres présents.

Cette résolution demande que le Conseil national du parti socialiste prenne pour base de discussion le mémorandum des socialistes anglais sur les buts de guerre, et fait appel à l'unité de la classe ouvrière française.

Pour le vote des crédits de guerre, les socialistes du Nord s'en réfèrent aux décisions du dernier Congrès de Bordeaux.

La résolution se termine en demandant que les gouvernements alliés fassent une déclaration commune sur la base du Message du président Wilson.

### Abdul-Hamid est mort

Berne, 11 février. — L'ancien sultan Abdul-Hamid a succombé samedi à une pneumonie. Un iradé impérial décrète que les funérailles auront lieu lundi d'une manière digne d'un souverain.

## LES NOUVELLES [illegible]ictions Alimentaires

***Le Ministre du Ravitaillement va les faire très sévèrement appliquer***

Paris, 11 février. — M. Boret, ministre du ravitaillement, est bien décidé à obtenir de tous les Français qu'ils se restreignent autant que leurs alliés dorénavant.

« Ça va changer, a-t-il déclaré à un de nos confrères du *Matin* : Jusqu'à présent j'étais désarmé, j'étais dans la position un peu ridicule d'un garde environné de braconniers contre lesquels il n'a point le droit de verbaliser. J'ai demandé à la Chambre et au Sénat les pouvoirs nécessaires. Je les ai depuis vendredi, et l'on verra bien alors si certains continueront à se moquer de mes ordonnances. »

— Alors plus de thés où de cinq à sept on se gorgeait de nourritures aussi abondantes que variées ?

— Non, il y aura des heures fixées pour manger.

— Plus de pâtisserie, de confiserie, de fruits glacés, de biscuits, de chocolat de luxe ?

— Plus rien de tout cela !

— Plus de savoureux sandwiches ?

— Plus de sandwiches. La durée en est révolue.

— Et les « fantaisies » des boulangers ?

— Plus de « fantaisies ». J'y mets aussi un terme, ou du moins je n'en laisse plus subsister qu'une toute petite, limitée aux seuls petits pains de 75 grammes qui seront délivrés contre un ticket de 100 grammes, encore avec cette aggravation que, le cas échéant, ces petits pains devront être vendus au poids.

» De plus le pain, le lait et le beurre délivrés aux grands restaurants seront considérablement réduits.

» Si nous sommes contraints, ajoute M. Victor Boret, d'en arriver à de pareilles mesures, c'est un peu la faute de Monsieur Tout-le-Monde. Les restrictions eussent grandement gagné à être volontaires. A plusieurs reprises j'ai demandé à mes concitoyens de se surveiller étroitement. Je n'ai pas été écouté. Le Français est avant tout égalitaire; il l'est dans le bien comme dans le mal. Si son voisin truque, il veut truquer lui aussi. Ah ! tu manges du « fantaisie » ? J'en veux manger aussi. Ah ! tu te paies des douceurs ! Je vais m'en payer aussi ! C'est une sorte de contagion. C'est défendu, donc c'est bon.

» Et des commerçants d'une part, des intermédiaires de l'autre, sont là pour pousser à la roue. Ce qu'ils ont inventé pour tourner mes prescriptions est inimaginable. Les néo-commerçants surtout — nous leur devons la plus grande part des embarras dans lesquels nous nous débattons — auront peut-être été la plus grande plaie de cette guerre. En voulez-vous entre mille une nouvelle preuve ? La voici : Vous savez que depuis quelque temps l'essence est devenue si rare que nous avons été obligés de limiter son emploi à des usages d'utilité publique. Or, qu'est-il arrivé ? Ceci : c'est que les grands trusteurs qui parcouraient en auto les campagnes, rafiant tout sur leur passage, se sont trouvés privés de leur moyen ordinaire de locomotion. Fermiers et fermières, habitués à leur céder leurs denrées au prix fort d'accaparement, ont dû reprendre la route oubliée du marché. La loi de l'offre et de la demande a pu jouer de nouveau. Résultat : il y a certaines régions où la paire de poulets, qui se vendait récemment 20 fr., s'acquiert maintenant pour 10 fr., et où le beurre est descendu de vingt sous par kilo.

» Ce que je veux dire aux habitants des grandes villes, en général, c'est que leur tour est venu de prendre leur part des restrictions déjà imposées sévèrement un peu partout. Il y a des régions en France où le rationnement est des plus sévères et a été accueilli par la population comme il devait l'être, c'est-à-dire dignement et résolument. Je demande maintenant à tous indistinctement le même effort. Il est nécessaire. Le moment n'est plus des capitulations de conscience. Anglais et Italiens nous ont donné l'exemple. A un pays qui n'a jamais manqué de cran, je demande d'en mettre un peu à sa ceinture.

» Qui veut la fin veut les moyens, et tout bon Français a, à l'heure actuelle, son devoir nettement tracé. Je fais au bon sens populaire un pressant appel. Se restreindre est une façon de se battre. Je plains sincèrement ceux qui ne le comprendraient pas et qui verraient « une brimade » là où il ne devrait y avoir qu'une collaboration librement consentie avec « ceux de l'avant », à qui l'on demande d'autrement durs sacrifices. »

Ajoutons ce trait, que l'on connaît au cabinet du ministre et qui est significatif : La semaine dernière, quand M. Lloyd George, quittant Versailles où il venait d'assister à la Conférence interalliée, se dirigeait en auto vers un port de la côte pour s'embarquer, il traversa Beauvais. C'était jour de marché. Le premier ministre anglais fit stopper. Il avait aperçu dans les paniers des fermières des mottes de beurre. Il en acheta huit livres pour sa consommation personnelle et déclara, tel Titus : « Je n'ai pas perdu ma journée. Nous n'en avons plus en Angleterre. »

**La Répression des Infractions**

Jusqu'ici, la plupart des mesures qui ont été prises ont perdu les trois quarts de leur efficacité, faute d'esprit de suite, et surtout faute de sanctions. Les tribunaux, en effet, n'ont pas cru en général être en droit de frapper de pénalités les infractions aux arrêtés ministériels. Au contraire, chez nos alliés, le juge, mieux armé par la législation, a pu rappeler vertement à la stricte observation des restrictions édictées ceux qui se permettaient de s'y dérober.

Nous en avons cité ces jours-ci des exemples topiques en ce qui concerne l'Angleterre. Avant-hier, M. Maurice Colin en a cité au Sénat de non moins concluants, en ce qui regarde les Etats-Unis :

« Accaparement, profit illicite, vente au-dessus de la taxe : amende de 8,500 dollars et emprisonnement deux ans.

» Manœuvres pour provoquer des hausses illicites : 10,000 dollars, quatre ans de prison.

» Fabrication d'alcool avec des fruits utilisés à l'alimentation : amende de 5,000 dollars, emprisonnement deux ans.

» Résistance aux agents du contrôle des vivres : amende 1,000 dollars, emprisonnement d'un an.

» Vente au-dessus du prix de la taxe : amende de 5,000 dollars, emprisonnement deux ans. »

Pour que les restrictions ne restent pas lettre morte chez nous, il va être incessamment promulgué la loi « établissant des sanctions aux décrets et arrêtés rendus pour le ravitaillement national ».

Cette fois, les décrets du gouvernement — encore qu'ils doivent être soumis dans le délai d'un mois à la ratification du Parlement — sont légalement exécutoires sans délai et sanctionnés par des peines sérieuses.

La première infraction sera punie d'une amende de 16 à 2,000 francs et d'un emprisonnement de six jours à deux mois, ou d'une des deux peines seulement. Pour la récidive, l'amende monte de 2,000 à 6,000 fr. et la prison de deux mois à un an.

En outre, le gouvernement pourra réquisitionner immédiatement les denrées et substances ayant donné lieu aux poursuites.

## Tous les Travaillistes anglais veulent pousser la Guerre jusqu'à la Victoire

Londres, 11 février. — Parlant dans une réunion très nombreuse, qui avait été organisée par la Ligue des marins de la flotte marchande, M. Havelock Wilson, membre travailliste du Parlement, président de la Ligue des Unions de marins, a dit :

« On a beaucoup entendu parler d'une agitation sérieuse qui pourrait probablement se produire parmi les classes ouvrières. On peut dire que de pareils racontars sont de pures niaiseries. »

L'orateur a ajouté qu'il n'y avait pas un homme dans les Iles-Britanniques qui ait été plus étroitement que lui en contact avec les classes travailleuses au cours des quatre derniers mois. Depuis le 20 septembre, il a tenu plus de vingt réunions, et dans toutes les ouvriers se sont déclarés absolument unis et déterminés dans l'affirmation qu'il n'y avait qu'une seule issue possible à cette guerre, à savoir la défaite complète de l'Allemagne.

« Les pacifistes, a-t-il dit, prétendent que les classes fortunées vivent dans le luxe, tandis que les pauvres sont sur le point de mourir de faim. Cela est-il vrai ? J'ai défié M. Arthur Henderson de parcourir le pays avec moi et de voir s'il y avait des pauvres mourant de faim. Où sont-ils ? »

La réunion a finalement voté une proposition tendant à boycotter pour une durée de deux ans après la fin de la guerre tous les produits d'origine allemande.

### Importantes Conférences économiques entre Ministres alliés

Londres, 11 février. — MM. Loucheur et Crespi ont eu depuis quelques jours, de longues conférences avec lord Robert Cecil, ministre du blocus. Ces conférences avaient pour objet la mise en commun et la répartition des ressources et des approvisionnements des pays alliés conformément aux besoins les plus pressants de ces nations.

Ces conférences vont continuer pendant la première partie de la semaine en cours. D'ores et déjà une entente complète existe sur toutes les questions principales. Seules quelques questions de détail et des chiffres définitifs restent à arrêter.

### Les Etats-Majors alliés à Brest

Brest, 11 février. — Le vice-amiral Moreau, préfet maritime, et les autorités militaires françaises ont offert une réception aux Etats-majors alliés actuellement à Brest. Assistaient à cette réunion 250 officiers des missions alliées. Les relations de la plus étroite camaraderie s'établissent ainsi entre les chefs alliés.

## ROME CÉLÈBRE le Martyr triestin Oberdank

Rome, 11 février. — Hier après-midi, un cortège imposant s'est formé sur la place de Venise pour se rendre au Pincio, à l'inauguration du buste d'Oberdank. Dans le cortège, où on remarquait de nombreux députés, des sénateurs, des conseillers provinciaux et communaux, toutes les Associations patriotiques de Rome, avec leurs drapeaux, de même que des Associations de mutilés de la guerre, des écoles, des patronages de plusieurs villes. Plusieurs musiques jouaient dans le cortège des hymnes patriotiques italiens et alliés.

Depuis le matin, la ville et les tramways étaient pavoisés. Le cortège se déroula très lentement au milieu du plus grand enthousiasme des participants et de la foule qui, massée sur les trottoirs et aux fenêtres, acclamait les mutilés conduits dans des voitures de la cour et les drapeaux des villes irrédentes. Des hymnes patriotiques furent chantés par la foule, qui acclama particulièrement Trieste italienne. Des représentants des armées italienne et alliées, venus spécialement du front pour participer au cortège, furent l'objet d'ovations très chaleureuses. Le drapeau américain offert à la section romaine de l'Association « Trente e Trieste » fut l'objet de vives ovations.

Le buste fut découvert pendant que la musique jouait l'hymne de Mameli. Le président du conseil, M. Orlando, le maire de Rome, le prince Colona, empêchés d'assister personnellement à la cérémonie, avaient envoyé de chaleureuses dépêches d'adhésion.

### Un Hommage du Roi d'Italie à M. Barrère

Rome, 10 février. — A l'occasion du vingtième anniversaire de la présentation de ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur de France, M. Barrère a reçu du roi la dépêche suivante :

« Aujourd'hui s'accomplit la vingtième année depuis le jour où vous avez commencé chez nous votre mission féconde, toujours consacrée à resserrer les liens d'intime et de cordiale amitié entre l'Italie et la France. Cette cordiale amitié, changée en une étroite alliance, est maintenant cimentée sur les champs de bataille par l'héroïsme et le sang des soldats des deux nations sœurs combattant pour le triomphe de la liberté et de la justice. Il m'est agréable de saisir cette occasion pour vous exprimer mes sentiments cordiaux.

» Signé : VICTOR-EMMANUEL. »

## Aux Etats-Unis

**LES ESPIONS DU « NIEUW-AMSTERDAM »**

New-York, 11 février. — Le second maître d'hôtel du paquebot « Nieuw-Amsterdam » a été arrêté sous l'inculpation d'espionnage. On a trouvé sur lui une lettre chiffrée destinée vraisemblablement aux agents allemands des Etats-Unis. Entre autres informations, cette lettre demanderait des détails sur les départs des transports américains.

---

FEUILLETON DE *LA PETITE GIRONDE* du 12 février 1918

(13)

## Meurtrie par la Vie !

**Par Mary FLORAN**

VII

Le soir, madame et mademoiselle d'Esports allèrent dîner à l'hôtel et ensuite s'arrêtèrent un instant dans le hall. Elles eurent tôt fait de deviner la nouvelle arrivée dont leur avait parlé le docteur. C'était une jeune fille de dix-huit ans, qui respirait la santé, la gaieté, la joie de vivre. L'insouciance naturelle de la jeunesse, elle joignait cette expansion confiante que donne l'ignorance absolue de tout mal comme de toute peine, et que peuvent seuls avoir ceux qui n'ont jamais souffert... Elle était entourée d'une bande d'enfants, attirés par son entrain et par la sympathie qu'elle avait pour l'enfance, et que l'enfance, elle-même, a le don de deviner chez ceux qui la ressentent. Avec le concours de deux ou trois autres jeunes filles, desquelles sa nature liante l'avait vite rapprochée, elle organisait, par cette soirée de pluie, des jeux assurément trop bruyants, qui faisaient les délices des bébés et que leurs parents, eux-mêmes, considéraient d'un œil indulgent et amusé.

Bertrande, un moment, les regarda. Elle était devenue triste tout à coup.

— Ce bruit te fatigue ? lui dit sa mère.

— Non, répondit-elle, secouant la tête, non.

Au bout d'un instant, elle ajouta, avec une invincible mélancolie.

— Vous rappelez-vous, maman, il y a cinq ans, j'étais comme elle ? fit-elle montrant la jeune fille.

— Oui, ma chérie, mais que veux-tu ! On n'a pas toujours dix-huit ans !... Et qui sait ce que sera cette enfant — car c'est une enfant ! — à ton âge ?

Bertrande ne répondit pas, mais ses yeux se voilèrent. Madame d'Esports ne voulut pas paraître s'en apercevoir et porta ailleurs son attention. Mais, bientôt sa fille lui dit :

— Allons-nous-en ! C'est plus fort que moi, cette gaieté me crève le cœur.

Le lendemain, le temps sembla se lever un peu. Bertrande, vers la fin de l'après-midi, vint à la salle d'inhalation.

Elle s'y trouvait depuis une demi-heure quand le docteur Dréveil y entra. Il salua au passage quelques-uns de ses clients, puis vint vers elle.

— Vous êtes seule ? lui dit-il.

— Oui, vous pensez bien que je ne vais point condamner ma mère à cette atmosphère. Je viens toujours ici sans elle, elle m'attend dans le hall, dans le parc; quelquefois, comme aujourd'hui, elle va à la chapelle...

— Et elle est jolie, notre chapelle, n'est-ce pas ?

— Oh ! délicieuse ! fit Bertrande, évoquant à ce simple rappel le petit sanctuaire en bois, niché dans les sapins du parc, à mi-hauteur, et auquel conduit le plus rustique des escaliers de terre, aux larges marches. — délicieuse, reprit-elle — en son agreste simplicité, elle vaut, pour le recueillement, mieux qu'une cathédrale.

— Je ne vous y ai pourtant jamais vue ?

— Le découragement éloigne de tout... fit-elle embarrassée.

Sans oser insister, le docteur reprit, changeant de sujet.

— Eh bien ! avez-vous fait la connaissance de la jeune fille dont je vous ai entretenue ?

— Non.

— Pourquoi donc ?

— Je n'ai pas eu le courage.

— Quoi ! encore des papillons noirs ?

— Oh ! toujours.

— Sans cause ?

— Sans cause nouvelle.

— Il faudrait pourtant les chasser.

— Ah ! si vous saviez !

— Vous m'aviez promis, un jour, que je saurais...

— Oui, dit-elle rêveuse, oui, et je tiendrai ma promesse. Mais pas ici, pas au milieu de tous ces gens qui pourraient nous entendre, pas dans l'ambiance de cet air d'hôpital. Un jour où il fera beau, où nous nous promènerons, devant quelque spectacle de cette nature que nous aimons tous les deux, je vous confierai le secret, le triste secret de ma vie.

Jean parut déçu de voir encore remise cette confidence à laquelle il attachait tant de prix.

Bertrande s'en aperçut.

— Vous ne vous promenez donc jamais ? dit-elle.

— Le dimanche, quelquefois.

— Si nous arrangions une excursion pour dimanche prochain ?

— Madame votre mère ? interrogea-t-il.

— Ma mère ne demandera pas mieux. Vous nous avez dit qu'il y avait de jolis sites à voir.

— Il y a les promenades classiques, qui font presque partie du traitement. L'ascension de la Vieille Montagne... mais vous qui avez habité la Suisse !...

— Qu'importe ! ici, c'est le Morvan.

— Il y a aussi une miniature de Suisse : le Désert, et c'est à deux pas. Vous pourriez presque y venir à pied.

— Eh bien ! va pour le Désert ! dit-elle joyeuse... Dimanche, voulez-vous ? Et si le paysage m'inspire et que nous soyons seuls un moment je vous dirai... peut-être ?... mon passé !

Le soir, Jean monta au bourg. Il n'avait pas vu sa mère depuis deux jours et se le reprochait. Il arriva pour le dîner, comptant passer avec elle toute sa soirée. Elle l'accueillit avec sa sérénité accoutumée, dont le calme lui était plus doux, dans sa souriante égalité, que ces vives expansions de tendresse, qui alternent trop souvent avec des reproches.

Madame Dréveil savait être mère d'un grand fils, c'est-à-dire se résigner à recevoir moins qu'elle n'avait, en toute sa vie, donné; — être reconnaissante de ce qu'on lui accordait et, si elle désirait davantage, ne jamais le demander, ni en déplorer le manque par des récriminations. Et peut-être parce qu'elle était moins exigeante, son fils lui réservait-il plus de son temps et de son cœur qu'il ne l'eût fait autrement.

Elle observait la même discrétion intelligente dans leurs causeries, écoutant sans interroger; pourtant, ce jour-là, lorsqu'au dessert, la bonne qui les servait eût quitté l'appartement, elle lui demanda :

— Tu soignes toujours mademoiselle d'Esports ? Sa saison ne touche-t-elle pas à sa fin ?

— Si, mais ces dames comptent passer tout l'été à Saint-Honoré.

— La jeune fille s'en trouve bien ?

— Oui, répondit Jean, les eaux lui sont salutaires et surtout le calme, le changement de milieu, le repos moral.

— Elle t'intéresse beaucoup ? dit madame Dréveil après un silence.

— Oui, répliqua Jean, c'est un cas excessivement curieux.

La mère et le fils avaient fini de dîner et l'obscurité était venue les surprendre devant la table encore mise, où ils s'attardaient à causer. Malgré lui, Jean se remémorait ce même soir, d'il y a quelques semaines, où, pour la première fois, madame d'Esports était venue le demander.

C'était ce soir-là que Bertrande était entrée dans sa vie. A peine y avait-il plus d'un mois et il lui semblait que c'était depuis toujours. Pensait-il aussi que ce serait pour toujours ? Non, cette espérance ne l'effleurait point. Bertrande était une passante, ainsi que tant d'autres ! — Elle s'en irait bientôt, comme elle était venue, et telle l'eau du fleuve se reforme en une nappe immobile après le sillage d'un bateau, telle sa vie reprendrait son cours normal, elle une fois partie...

Les pensées de Jean étaient-elles inspirées par un pressentiment ? La sonnette de la porte retentit.

— C'est une lettre pressée, vint dire la vieille Marianne.

Le docteur s'informa de qui l'apportait. C'était le chasseur de l'hôtel Bellevue.

Sans hâte, il l'ouvrit, pendant que sa mère allumait la lampe, mais, dès les premiers mots, il fut ému :

« Venez tout de suite, je vous en supplie, ma mère a fait une chute, je suis très inquiète, je vous attends. »

Ce court billet était signé « Bertrande ».

Jean comprit qu'elle jetait vers lui un cri de détresse et de confiance, et tout son être s'empressa d'y répondre.

Il se leva, en hâte prit son chapeau, embrassa sa mère et gagna la porte.

— Tu pars ? lui dit-elle, c'est un malade urgent ?

— C'est madame d'Esports, répondit-il, tout en marchant.

— Madame ? fit madame Dréveil, l'accompagnant pour l'éclairer, pas mademoiselle ?

— Non, madame. Une chute, m'écrit sa fille, je vais voir.

— Viendras-tu demain ? ajouta madame Dréveil pendant que son fils s'éloignait très vite.

Mais il était déjà trop loin pour lui répondre !

En quelques minutes, il fut à la villa Beausite et, dès le seuil, la bonne lui expliqua :

Madame d'Esports, en rentrant, après le dîner, était tombée sans connaissance dans le vestibule...

Jean n'écoutait pas, il avait hâte de rejoindre Bertrande. Elle avait entendu ses pas et sa voix et le devançait sur le palier de l'escalier. Elle lui tendit la main.

— Merci, dit-elle, je vous attendais, je savais que vous viendriez, mais je n'espérais pas que ce fût si vite.

— J'étais chez ma mère, dit-il, sinon je serais arrivé depuis un moment déjà. Qu'y a-t-il ?

Bertrande lui raconta l'événement.

Sa mère était très bien, lui semblait-il, pourtant elle avait voulu revenir tout de suite et elles avaient quitté l'hôtel sitôt le dîner. Elles étaient rentrées à la villa par la porte de derrière et là, en arrivant dans le corridor, madame d'Esports montant la dernière marche qui y fait accéder, était tombée comme une masse, en poussant un cri, et avait perdu connaissance.

Bertrande, épouvantée, avait appelé au secours; on avait relevé madame d'Esports, qui avait retrouvé l'usage de ses sens, mais se plaignait d'une douleur à la cheville, tellement vive qu'elle l'empêchait de marcher. Alors, on l'avait portée sur son lit.

— Vous allez la voir, conclut Bertrande, elle a toute sa lucidité d'esprit. Mais n'a-t-elle point eu un étourdissement, une congestion pour s'évanouir ainsi ?... Elle prétend que non, qu'elle a glissé sur le pavé humide, et que c'est la douleur ressentie en tombant qui a causé la syncope. Je crois qu'elle dit cela pour ne pas m'inquiéter et je suis angoissée... Oh ! affreusement !... Pensez ! ma pauvre maman ! je n'ai qu'elle au monde !

(A suivre.)

# DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

## L'Effort américain

### UN DISCOURS DE M. ANDRÉ TARDIEU

New-York, 10 février. — Dans son discours au banquet de l'Alliance française, donné pour célébrer la première alliance de la France et de l'Amérique, M. André Tardieu, après avoir rappelé le magnifique effort de la France, a rendu hommage à l'œuvre de l'Amérique.

L'Amérique avait en avril 1917 9,524 officiers, 220,510 hommes. Elle a maintenant 110,000 officiers, 1 million 500,000 hommes. Le chiffre des troupes américaines en France dépasse sensiblement le chiffre total de l'armée il y a neuf mois; trente-six camps d'instruction ont été créés pour instruire l'armée; la France ayant pris des mesures pour achever son instruction, l'entraînement commence en Amérique.

**L'Aviation et l'Artillerie**

Certains, en Europe et en Amérique, ont été étonnés de ce que l'Amérique ne faisait pas tout elle-même; cette critique, dit l'orateur, prouve que ceux qui la font ne connaissent ni le prix du temps dans la guerre, ni l'infinie complexité de l'organisation industrielle qu'une large fabrication d'artillerie et d'aviation exige.

Au début, pour l'aviation, l'Amérique a obtenu un résultat inespéré : elle a produit en six mois le moteur « Liberty » qui vaut les meilleurs types existants et qui peut être fabriqué par milliers et milliers. L'organisation des écoles d'aviation est excellente et les pilotes sont prêts partout à prendre place sur le front après un dernier entraînement.

Pour l'artillerie, l'Amérique, avec un légitime souci du mieux, cherche des améliorations qui pourront causer quelques retards; mais elle a conclu un accord avec la France pour envoyer la matière première afin que la France puisse lui livrer, avant le 1er juillet, assez de canons pour une importante armée. La sécurité, dit M. Tardieu, est donc totale à cet égard.

**L'Aide aux Alliés développée**

Les journaux allemands avaient dit que si les Etats-Unis faisaient un grand effort militaire ils ne pourraient plus rien faire pour les alliés. Le contraire est arrivé. **Depuis que l'Amérique est dans la guerre, l'aide apportée à l'Entente s'est immensément développée** : en dix mois, les alliés ont reçu 4 milliards 236 millions de dollars, et le Congrès a autorisé près de 22 milliards de dépense. « Je place cette aide financière en première ligne, » dit M. Tardieu.

Les gouvernements de l'Entente rencontraient une extrême difficulté au début de 1917 pour trouver de l'argent à New-York par les anciens procédés. Pour éviter la concurrence dans les usines entre elles et les alliés, l'Amérique a créé le « War Industries Board » et la « War Purchasing Commission », organisation de centralisation excellente, qui a permis aux alliés de payer sensiblement moins cher et de placer des ordres impossibles à placer dans la période antérieure. Ce système est le premier pas vers une centralisation générale pratiquée de plus en plus en Amérique.

**Le Ravitaillement de l'Entente**

L'aide américaine s'est manifestée encore d'autre manière, notamment par une action méthodique et soutenue de la Food Administration de la Rail Road (administration du Shipping Board), de la Fuel Administration du Ward Trade Board. « Je suis en contact quotidien avec ces administrations, dit l'orateur; je sais les difficultés qu'elles ont à vaincre et les résultats qu'elles obtiennent. »

En décembre dernier, le haut commissaire signalait au Shipping Board la crise extrêmement grave pour le ravitaillement de la France en essence et en pétrole aux deux premiers mois de 1918. Grâce aux mesures prises par ce service, le péril est maintenant conjuré pour ces deux mois.

A son arrivée à New-York, le 17 janvier dernier, M. Tardieu trouvait dans le port dix-sept bateaux à destination de la France attendant du charbon. Un ordre paraissait le lendemain; et le 23, quand il quitta New-York, tous nos bateaux avaient du charbon.

M. Tardieu et ses collègues alliés ont récemment attiré l'attention du gouvernement sur l'insuffisance des arrivages de céréales dans les ports. Il est convaincu que les dispositions arrêtées par accord entre tous assureront une réelle amélioration pour le mois prochain, les mesures d'exécution ayant déjà commencé.

**Résultats décisifs**

L'intervention américaine a été efficace dans nos négociations avec les neutres. L'accord provisoire avec la Hollande et les autres arrangements en préparation témoignent de l'activité du War Trade Board.

« Les mesures de guerre du gouvernement américain, dit M. Tardieu, ont profondément amélioré la situation militaire financière, l'alimentation, la navigation. Il reste encore à faire. **Mais les résultats acquis sont déjà immenses et décisifs.** »

**ARRESTATION DE QUARANTE PASSAGERS DU « NIEUW-AMSTERDAM »**

New-York, 10 février. — On sait que les autorités des Etats-Unis ont de sérieuses raisons de croire que le paquebot « Nieuw-Amsterdam », qui vient d'arriver dans les eaux américaines, amène parmi ses passagers les agents de l'Allemagne. Aussi, ceux-ci ont-ils été soumis à un examen des plus sévères, à la suite duquel quarante d'entre eux — trente-trois hommes et sept femmes — ont été retenus par les autorités fédérales. Les quinze cents autres ont été autorisés à débarquer.

## Un Coup de Main réussi en Lorraine

Paris, 10 février. — La série des coups de mains heureux pour nous continue en Lorraine. Le 9 février, une action particulièrement bien réussie nous a permis d'occasionner des pertes à l'ennemi et de ramener des prisonniers dans nos lignes. L'affaire avait été montée avec soin. Nos réglages d'artillerie avaient été faits discrètement deux jours auparavant; puis nous avions concentré nos feux sur plusieurs points. L'ennemi se montrait nerveux et inquiet. Dans la nuit du 8 au 9 particulièrement, il lança sans cesse des fusées éclairantes en avant de l'endroit où il nous attendait. Le 9, à 5 h. 35, notre artillerie commença son tir d'efficacité. Avant la fin de ce tir, une compagnie, sous les ordres du capitaine Laffitte, sortit de ses tranchées, plaça deux passerelles sur la Seille, franchit la rivière, puis elle créa par l'explosion de charges de mélinite des brèches dans les fils de fer de l'ennemi et pénétra par l'arrière dans le village d'Alincourt.

La garnison en avait été alertée, et nos hommes durent engager une violente lutte à la grenade pour faire tomber les îlots de résistance. Pendant ce combat, une vingtaine d'Allemands furent tués ou blessés dans leurs abris, dont l'officier commandant ce coin du secteur. Vingt autres furent faits prisonniers par la vaillante compagnie, dont les pertes étaient extrêmement légères.

Le commandant de la compagnie, qui avait marché le premier en tête de sa troupe au moment de l'attaque, fut aussi le dernier à traverser la rivière au retour, après s'être assuré que les quelques soldats blessés avaient bien tous été ramenés.

## Communiqué italien

*Rome, 10 février (officiel).*

*Sur l'ensemble du front, pendant la journée d'hier, activité combative limitée, actions d'artillerie plus fréquentes et plus intenses dans le secteur est du PLATEAU D'ASIAGO et dans la zone à l'ouest du MONT GRAPPA.*

*Dans la soirée du 8, deux coups de main, tentés par l'ennemi au sud de DAONE (Chiese), ont échoué sous les fusillades nourries de nos vigilants avant-postes.*

*A REVEDOLI (embouchure du Piave), une forte escadrille d'hydravions de la marine royale a bombardé avec une grande efficacité des tranchées et des baraquements ennemis.*

## L'Affaire Bolo

**UNE LETTRE DE M. CHARLES MEUNIER DÉPUTÉ**

Paris, 10 février. — Le « Temps » publie la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

» Je lis dans les journaux de ce matin une lettre de M. Mandel qui dit m'avoir fait connaître avec netteté ses soupçons sur M. Bolo quelques mois avant son arrestation. Je dois à la vérité de reconnaître que c'est de tout point exact. Je l'avais d'ailleurs déjà dit au capitaine Bouchardon.

» Veuillez agréer, etc.

» Charles MEUNIER,
» *député des Côtes-du-Nord.* »

## L'Affaire Margulies

**L'ORDONNANCE DE DESSAISISSEMENT POUR INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI**

Nice, 10 février. — L'ordonnance de dessaisissement de M. Ternier, juge d'instruction, dit :

« Attendu que de l'information il est résulté contre le sus-nommé des présomptions graves de faits connexes d'intelligences avec l'ennemi, sur lesquels l'autorité militaire est seule compétente pour instruire,

» Déclarons, par la présente ordonnance, nous dessaisir de la poursuite en faveur de l'autorité militaire, et disons que les pièces de la procédure seront transmises sans délai à M. le Général commandant la 15e région de corps d'armée, pour être par lui statué ainsi qu'il appartiendra. »

## Les Événements de Russie

### *Les Maximalistes seraient vainqueurs de la Rada ukranienne*

Pétrograd, 9 février (source maximaliste). — La ville de Kiew est définitivement prise par les troupes du Soviet. On annonce de Kharkov que l'on en a complètement fini avec les junkers. La Conférence des paysans de l'Ukraine a décidé, à l'unanimité, de continuer la lutte jusqu'au bout contre la Rada.

### *Un Délégué maximaliste en Suisse*

Paris, 10 février. — Un délégué du gouvernement maximaliste, M. Holzmann, est arrivé à Paris venant de Londres. Il va repartir pour la Suisse pour y remplir une mission.

### *Un nouveau Commandant du Front*

Pétrograd, 9 février. — Sur la demande des soldats, Sovparkoff a été sollicité de prendre le commandement sur le front sud-ouest.

### *Les Menées allemandes en Finlande*

Paris, 10 février. — Un certain nombre de Finlandais — qui sous le régime russe n'avaient pas de service obligatoire chez eux — se sont, au cours de la guerre, rendus en Allemagne où ils étaient instruits dans des camps spécialement aménagés pour eux, notamment à l'Ockstedt, dans le Holstein. Leur nombre a été différemment évalué. On croit que les corps finlandais ont à un moment donné atteint un ensemble d'environ 4,000 hommes; ils étaient destinés à former le noyau d'un soulèvement général en Finlande contre le régime russe, sous la direction des Allemands.

**CE CONTINGENT AURAIT ETE CAPTURÉ**

Pétrograd, 9 février (source maximaliste). — Les troupes révolutionnaires finlandaises (garde rouge) ont fait prisonniers 3,000 chasseurs admirablement armés. Ces chasseurs revenaient d'Allemagne et se trouvaient sur trois vapeurs suédois. Ils ont été faits prisonniers près du littoral finlandais, dans le port de Mantyluote.

N. B. — Il s'agit apparemment des Finlandais instruits dans les camps allemands. La nouvelle maximaliste doit être accueillie sous les réserves d'usage.

## L'Ultimatum à la Roumanie

Paris, 10 février. — La démission de M. Bratiano n'est pas encore confirmée. Aucune information de source autorisée n'a été reçue encore à Paris sur la solution de la crise ministérielle qui a été ouverte en Roumanie par la démission de M. Bratiano. Il serait naturel de penser que cette crise ajournera l'échéance de l'ultimatum envoyée à la Roumanie par le commandement allemand, ultimatum dont le délai devait expirer aujourd'hui. L'Allemagne ne peut demander une réponse à un gouvernement qui n'est pas encore constitué.

**LE GENERAL AVERESCO CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU MINISTERE**

Jassy, 10 février. — Le roi a chargé le général Averesco de constituer le cabinet.

Le général Averesco, qui succède à M. Bratiano, avait reçu, lors de l'entrée en guerre de la Roumanie, le commandement de la deuxième armée. Il prit part à l'offensive victorieuse en Transylvanie qui avait fait concevoir de si grandes espérances de Bucarest, et enfin organisa la retraite qui suivit et sauva l'armée roumaine. C'est le général Averesco, aujourdhui généralissime, qui depuis la retraite de la Dobroudja a réorganisé, avec le général Berthelot, l'armée roumaine. Il appartient au parti conservateur. C'est un chef éprouvé. Mais rien ne permet encore à l'heure actuelle de prévoir quelle sera sa politique de guerre. Le fait par le roi d'appeler un général pour former le cabinet, permet toutefois d'espérer que ce sont les partisans de la résistance à l'ultimatum qui vont en Roumanie prendre le pouvoir.

## La Crise autrichienne

**Charles Ier aurait accepté la Démission du Ministère**

Zurich, 10 février. — La « Gazette de Constance » annonce que l'empereur Charles a accepté la démission de tout le cabinet autrichien.

N. B. — On n'a reçu, jusqu'à présent, aucune dépêche qui permette de considérer cette nouvelle comme exacte.

**M. de Seidler ne songerait nullement à changer la constitution de son cabinet (?)**

Berne, 10 février. — D'après des renseignements puisés dans les milieux parlementaires, M. de Seidler n'aurait nullement l'intention de procéder à des changements quelconques dans la constitution du cabinet.

Paris, 10 février. — Les journaux autrichiens annoncent que le président du conseil Seidler continue ses entretiens avec les chefs de partis sur la situation politique intérieure.

## Torpillage de Navires espagnols

### Le Torpillage du "Duca-di-Genova"

Madrid, 10 février. — Les journaux de Valence donnent des détails sur le torpillage du « Duca-di-Genova » :

Aux premières heures de la matinée, un sous-marin qui se trouvait entre le navire italien et la côte, à une distance de 1 mille environ en face du phare du Canet, a lancé une torpille qui atteignit le compartiment des machines. Le bateau riposta et tira trois coups de canon sur l'ennemi sans l'atteindre.

140 naufragés purent gagner le rivage; les blessés furent conduits à Sagunte, et les flots rejetèrent cinq cadavres.

La « Correspondencia » dit :

« Si la nouvelle que le navire a été torpillé à 1 mille des côtes, et par conséquent dans les eaux territoriales espagnoles, est confirmée, comme on le croit d'ailleurs jusqu'à présent, le gouvernement espagnol adressera à l'Allemagne une note dont le ton sera aussi énergique et les conséquences non moins graves que ceux de la note relative à la « Giralda ».

« Le gouvernement, ajoute le journal, tient à défendre avec vigueur aussi bien le respect des eaux territoriales que le service de cabotage. Le torpillage de tout navire de cabotage ou de tout autre dans les eaux territoriales sera considéré comme un attentat à la dignité espagnole. »

La « Correspondencia » ajoute que la note en question revêtira une importance tout à fait exceptionnelle.

**LES ALLEMANDS VEULENT ANEANTIR LE TRAFIC MARITIME DE L'ESPAGNE**

Madrid, 10 février. — Les agressions réitérées dont est victime la flotte marchande espagnole établissent nettement que l'Allemagne se propose d'annihiler le trafic maritime de l'Espagne, en le réduisant uniquement au trafic terrestre. Ainsi, le vapeur « Domingo-Mumbro » faillit être torpillé dans les eaux nationales, parce qu'il était soupçonné de transporter des marchandises destinées à gagner la France, de Bilbao par la voie de terre.

Aujourd'hui, la destruction du « Sebastian », encore à une Compagnie de Bilbao, vient augmenter la liste des victimes de la guerre sans merci que l'Allemagne fait à l'Espagne. Dans les centres officieux, la préoccupation est grande, car, selon les affirmations de gens experts, l'Espagne, à l'heure présente, ne dispose guère que du tiers des bâtiments qui lui seraient nécessaires pour assurer son commerce maritime.

**DEUX NOUVELLES PROTESTATIONS**

Madrid, 10 février. — Le ministre de la marine a donné hier soir aux membres de l'équipage du « Sebastian » qui avaient été recueillis par le vapeur « Ciudad-de-Cadiz », l'ordre de se présenter au plus tôt à Madrid.

Selon « el Sol », deux nouvelles notes seront remises à Berlin pour protester, l'une contre le torpillage du vapeur italien « Ducadi-Genova », l'autre contre celui du « Sebastian ».

**PAS DE NOTE ITALIENNE A L'ESPAGNE**

Madrid, 10 février. — Le bruit a couru hier dans les milieux politiques, que le gouvernement italien avait envoyé une note à l'Espagne au sujet du torpillage du « Duca-di-Genova »; mais le « Liberal » après enquête, affirme que ce bruit est sans fondement.

**LA PRESSE**

Madrid, 9 février. — La « Epoca » écrit : « Le prétexte qu'a donné le sous-marin qui a torpillé le « Sebastian » est qu'il portait du sel aux Etats-Unis, et que le sel est contrebande de guerre. Nous disons : « le prétexte », car tout autre produit aurait subi le même sort. Au moment où l'opinion espagnole est alarmée et indignée par le coulage du « Giralda » et où une note de protestation fait route pour Berlin, l'Allemagne nous coule de nouveau un navire, portant ainsi atteinte à notre trafic, base de la vie de l'Espagne. »

L' « Imparcial » s'exprime ainsi : « Chaque navire est une partie du sol de la patrie. »

**ALPHONSE XIII OFFRE UN BANQUET AUX AMBASSADEURS ALLIES**

Lisbonne, 10 février. — Les journaux s'occupent du banquet offert à Madrid par le roi d'Espagne aux représentants des pays alliés, au nombre desquels se trouvait le ministre du Portugal. Le roi Alphonse XIII, faisant allusion à la reconnaissance récente du gouvernement portugais actuel par le cabinet de Madrid, a employé à l'adresse du Portugal les expressions les plus aimables possibles.

# BORDEAUX

1

## Il y a un an

12 FEVRIER 1917

*Un sous-marin allemand lance quelques obus à l'embouchure de l'Adour. Les canons de la défense côtière le mettent en fuite.*

## Le Festival des Alliés à l'Hôtel de Ville

PREMIÈRE JOURNÉE

La kermesse de l'Enfance au profit de l'Ecole pratique et normale de rééducation professionnelle des mutilés et estropiés de guerre, qui a été inaugurée dimanche dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville de Bordeaux, et se poursuivra lundi et mardi, a obtenu en cette première journée un immense succès. Jamais la maison municipale n'avait vu affluence aussi nombreuse, aussi enthousiaste.

Les comptoirs des nations alliées avec vendeuses aux costumes nationaux, l'exposition-vente des travaux exécutés par les élèves de l'Ecole des mutilés, les séances de prestidigitation et le Guignol installés dans la salle des mariages, les exercices de boys-scouts dans les jardins de la mairie, la musique municipale, sous la direction de son chef, M. Barnier, avec, comme soliste, M. Espagnet, ont constitué de multiples et très intéressantes attractions. Elles ont ravi petits et grands.

Mais le « clou » de la fête a résidé dans les concours de bébés, de jeunes garçons en costumes militaires et de jeunes filles habillées en paysannes des provinces françaises.

Elles étaient exquises ces mignonnes fillettes avec leurs atours de jadis, aux coupes pittoresques, aux coloris chatoyants, et, lorsque, à quatre heures et demie, Alsaciennes, Lorraines, Gasconnes, bretonnes, Normandes, Picardes, Martiniquaises, et autres, ayant à leurs côtés des Grecques, des Serbes, des Roumaines, des Flamandes, des Italiennes, des Japonaises, des Chinoises, des Portugaises; des hussards, des grenadiers du premier empire, des pages « Renaissance », et même un Napoléon... ont fait la haie pour recevoir les autorités, un long cri d'admiration est sorti de toutes les poitrines.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette belle manifestation.

## La Réception américaine

A l'occasion de cette journée, le président et les membres du comité général franco-américain de Bordeaux, dont on ne saurait trop louer l'initiative, avaient organisé un vin d'honneur offert à nos amis américains. Cette réception s'est déroulée dans la vaste salle à manger qui continue les salons de l'hôtel de ville.

Le maire de Bordeaux avait à ses côtés le bureau du comité, composé de MM. Daniel Guestier, président de la Chambre de commerce, président; Morton et Huyard, vice-présidents; Lopès-Dias, secrétaire général; Dolfus et Bayle, secrétaires, et A. de Luze, trésorier.

Parmi les notabilités qui avaient tenu à se rendre à cette patriotique réunion, qui couronnait le festival, nous citerons MM. Olivier Bascou, préfet; le général Hallouin, commandant la 18e région; le médecin-inspecteur Clarac; Clavel, ingénieur en chef; le médecin-major Gourdon, directeur de l'école des mutilés; les délégués de la Chambre de commerce américaine de Paris; les membres de la municipalité; le général X..., de nombreux officiers français et américains, etc., etc.

En quelques paroles aimables et empreintes de sentiments élevés, M. Charles Gruet a remercié le comité franco-américain de l'excellente pensée qu'il a eue de demander les salons de l'hôtel de ville pour accueillir nos amis.

A plusieurs reprises, le maire de Bordeaux a eu l'agréable occasion de recevoir des représentants éminents des Etats-Unis... Il est heureux de voir aujourd'hui les soldats de la grande République américaine associés, sur les champs de bataille, à nos soldats, pour la défense de l'humanité.

M. Charles Gruet rappelle les souvenirs historiques et patriotiques, les liens économiques qui unissent Bordeaux aux Etats-Unis, aujourd'hui groupés en un même élan de solidarité. Confiant en la victoire finale, au nom de la municipalité et de la population bordelaise, il souhaite à ses hôtes la plus cordiale bienvenue.

M. Daniel Guestier, en sa qualité de président du Comité franco-américain, parle ensuite « au nom de l'Amitié ».

« Car, dit-il, nous sommes, Messieurs, de très vieux amis. Nous n'avons pu nous connaître sans nous aimer... Et voici que cette amitié a gagné la foule; celle-ci s'est tournée d'instinct vers vous, vous faisant, dès l'abord, juges de l'iniquité, acceptant d'avance le verdict de ses frères en idéal... enfin, quand vous êtes venus, elle vous a acclamés... Vous voilà devenus nos concitoyens, vous réclamez votre part de nos douleurs, merci de tout cœur ! C'est ainsi que votre place était marquée à cette fête du réconfort de la souffrance... »

En terminant, M. Daniel Guestier, dont la vibrante allocution produit une vive impression, invite tous ceux qui l'entourent à lever leurs verres et leurs cœurs à la Victoire, à l'Amérique, à la France ! (Unanimes applaudissements.)

Les salons ont été ensuite visités par les invités, qui ont chaleureusement félicité les organisateurs de cette belle et généreuse manifestation à laquelle tout Bordeaux voudra s'associer.

## CONFÉRENCE de M. Camille Jullian sur l'Alsace

M. Jullian est un des maîtres incontestés de la science française. Depuis trois ans, il a fait admirablement son devoir de Français de l'arrière en n'écrivant, en ne prononçant que des paroles de vérité, de foi, de réconfort. Mais pour les Bordelais, M. Jullian est, en plus, l'historien de la cité, le maître qui, pendant vingt ans, a travaillé pour la gloire de Bordeaux, le professeur et l'ami qui honore si grandement notre Université, et qui a laissé dans notre ville d'inoubliables souvenirs.

Tout cela, M. Duthil l'a rappelé, en termes particulièrement heureux, au début de la conférence que M. Jullian a faite, samedi, au Théâtre-Français. Cette conférence avait été organisée par Mmes Vincent Astor et Cuzol-Girard pour venir au secours de l'hospice des vieillards de La Tresne, une admirable œuvre sociale, réduite par la guerre à une situation critique. Avec une parfaite bonne grâce, M. Jullian avait accepté de mettre sa science et son talent au service des malheureux et de celles qui les soignent. La beauté du geste a été comprise : un public très nombreux s'est associé à cette bonne action, et la salle du Français a revu le brillant auditoire qui, en 1914, applaudissait M. Jullian dans la série des conférences organisées par les « Débats ». M. Gruet, maire de Bordeaux, était présent; M. le Préfet de la Gironde s'était fait représenter par M. le conseiller de préfecture Moreau. De nombreux officiers américains ont donné à la séance un caractère original et émouvant.

M. Jullian a parlé de la question de l'Alsace. Il a défini le rapt de l'Alsace en 1871, un vol, aggravé d'un mensonge, et il s'est proposé de débusquer les menteurs, c'est-à-dire les savants d'Allemagne qui ont prétendu légitimer le vol.

La question d'Alsace a été posée la première fois par les Allemands en 1848. C'est l'Allemagne libérale, celle qui faisait pleurer nos idéologues et, à leur tête, ce grand naïf de Michelet, qui, la première, a revendiqué l'Alsace. Et Bismarck n'a fait, en 1871, que réaliser le rêve du Parlement de Francfort.

Avec une éloquence où l'on sentait vibrer toute son âme, M. Jullian a dit la souffrance de ceux qui assistèrent, impuissants, à cette mutilation de la patrie, qui sentirent le fer rouge ouvrir la plaie qui ne s'est jamais cicatrisée, qui ont vécu depuis dans l'espérance que la question de l'Alsace serait un jour résolue suivant les principes éternels de la raison et de la vérité.

Il faut qu'elle le soit ainsi, car ce n'est pas simplement une question française, c'est une question universelle et humaine. M. Jullian l'a montré, et il a adjuré nos amis d'Angleterre et d'Amérique de voir et de comprendre cette vérité. Il y aurait donc danger et sottise à parler d'une Alsace neutre. L'Alsace neutre ! Ah ! le bon billet ! Aux mains de l'Allemagne, les tampons volent en éclats comme des chiffons de papier. Du reste, de cette liberté-là, l'Alsace n'en veut pas.

Elle n'en veut pas, parce qu'elle est terre française. Elle l'est par la géographie, et elle l'est par l'histoire. En des pages d'une étincelante poésie, M. Jullian a dit ce qu'est le sol alsacien, un sol français, qui rappelait à notre Ausone le sol bordelais, français par son climat, par ses vignes, par ses cerisiers, par ses cigognes de Strasbourg, ses moineaux de Colmar, ses alouettes huppées de Massevaux et de Saint-Amarin, et ses coqs, qui, sur ses clochers, sont l'appel à la France. Les Vosges ne furent jamais une barrière; le Rhin fut toujours un fossé creusé contre l'éternel ennemi.

La science allemande, fourrière d'invasion, a prétendu que l'Alsace était allemande de parce que, du onzième au dix-septième siècle, elle fit partie du saint empire germanique. Mais cet empire, qui n'était ni saint ni germanique, M. Jullian montre avec une force irrésistible qu'il ne fut jamais qu'un arlequin de terres volées.

L'Alsace n'est pas davantage allemande parce que le dialecte qu'on y parle est d'origine germanique. Ce n'est pas la langue qui fait la patrie, c'est le cœur. Et le patois de l'Alsace sert surtout aux Alsaciens à dire du mal de l'Allemagne. La race alsacienne, non plus, n'est pas allemande : l'Alsacien, par son tempérament, par son tour d'esprit, par ses vertus, est Français. Et depuis 1871, il est resté Français de cœur. M. Jullian rappelle ici l'admirable protestation des députés de l'Alsace à l'Assemblée de Bordeaux et celle qu'ils formulèrent en entrant au Reichstag. Depuis lors, l'Alsace a tenu. Tenons aussi : cela nous est, d'ailleurs, bien plus aisé.

Cette très belle conférence a été écoutée avec une attention fervente, applaudie avec enthousiasme. Elle a porté tous ses fruits : la quête fut fructueuse, et les vieillards de La Tresne auront du pain. La Musique municipale avait ouvert la séance en jouant l'Hymne américain. Une musique militaire américaine, qui avait prêté son gracieux concours, l'a clôturée en exécutant la « Marseillaise ». Une musique militaire à Bordeaux ! On n'en avait pas entendu depuis trois ans. C'est dire que le public a fait fête à nos braves alliés.

### Conférence sur Verdun

Le Comité de Bordeaux du Comité bernois de secours aux prisonniers de guerre civils et militares des régions envahies, pour l'aider dans sa généreuse et patriotique tâche, vient de faire appel de nouveau à M. le pasteur Poujol, qui, cette fois, a choisi pour sa conférence le pathétique sujet de « Verdun ».

Quel orateur mieux qualifié aurait pu être désigné pour décrire cette épopée, que celui à qui nous devons les superbes et inoubliables conférences de : « Le Martyre de Reims » (1916) et « La Victoire de la Marne » (1917), lesquelles sont certainement encore présentes à l'esprit de tous ceux qui les ont entendues !

Le Comité espère donc que nos concitoyens s'associeront, une fois de plus, à son œuvre charitable, et qu'ils viendront en foule, le dimanche 24 février, à quinze heures précises, à la salle Franklin, rue Vauban, entendre l'intéressante conférence de M. le pasteur Poujol.

A l'issue de la conférence aura lieu un concert avec le gracieux concours de Mlle Jacqueline Ramat; M. Mondaud, Mme Louis Rosoor, violoniste; M. Louis Rosoor, violoncelliste; Mlle Mad. Vernet, harpiste; M. Lambert-Mouchague, organiste.

Pris des places : parterres (numérotés), premier rang des premières galeries (numérotés), 3 francs; parterres (non numérotés), 2 francs; galeries (non numérotées), 1 franc.

En vente : chez le concierge de la salle Franklin; maison Bermond, 9, rue Sainte-Catherine; librairie Albin Michel, 38, cours de l'Intendance.

### Conférence militaire

Une conférence : « Exposé des idées du colonel Ardant du Pic sur le combat », sera faite par le capitaine Ruche, du 114e régiment d'infanterie, le mercredi 13 courant, à quinze heures, au Cercle militaire. MM. les Officiers de la garnison, les Officiers en traitement dans les hôpitaux ou en congé de convalescence sont invités à y assister.

### Nécrologie

On nous annonce la mort de M. Colmant, directeur des douanes à Bordeaux, qui a succombé, dimanche soir, à six heures, après une courte maladie.

Précédemment directeur des douanes à Chambéry, M. Colmant occupait son poste à Bordeaux depuis deux ans et demi. Il était âgé de cinquante-sept ans.

Nous adressons à la famille du défunt nos sincères condoléances.

### Faites-vous revacciner

Le maire nous communique la note suivante :

« La loi du 15 février 1902 prescrit la vaccination des enfants au cours de la première année, et la revaccination au cours de la onzième et de la vingtième années.

» Mais les adultes, quoique n'étant pas soumis légalement à cette pratique, ne doivent pas oublier qu'ils feront bien, dans leur propre intérêt, de se faire revacciner tous les dix ou quinze ans, l'immunité acquise ne dépassant guère ce délai.

» Aux approches du printemps, et en considérant le nombre énorme d'étrangers que notre ville reçoit et héberge, le maire de Bordeaux rappelle à la population que les séances de vaccination ont lieu tous les jeudis, à deux heures, à l'Athénée. »

### Certificats de Capacité pour la Conduite des Automobiles

Conformément aux prescriptions d'un arrêté interministériel du 12 janvier 1918, les candidats au brevet de capacité pour la conduite des automobiles ne seront, pendant toute la durée des hostilités, examinés par le service des mines qu'une fois par mois, au chef-lieu du département, à une date dont ils seront avisés ultérieurement.

Sont exclus de cet examen : 1° les mobilisés en activité de service, qui peuvent demander à l'administration militaire le brevet spécial créé par le décret du 20 juin 1915; 2° les jeunes gens susceptibles d'être appelés sous les drapeaux, sauf les réformés ou ajournés.

### Retraites ouvrières et paysannes

Le maire de Bordeaux rappelle aux pensionnés de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes que le délai pour le retrait des certificats de vie dans les commissariats de police expire le 15 février courant, et que, passé cette date, les retardataires ne seront admis à les retirer ni dans les commissariats ni ailleurs.

### *PETITE CHRONIQUE*

**Encore deux vitrines cambriolées.** — La première a été délestée de six casquettes jockey et de bandes moletières, au préjudice de M. Charles Lavau, chapelier, 4, cours Saint-Jean; la deuxième a été débarrassée d'un lot de bonneterie de dames et de tricots de laine, au préjudice de Mlle Valentine Maisonnave, 16, cours de l'Intendance. Ces deux cambriolages ont été opérés dans la nuit de samedi à dimanche.

**Peine perdue.** — Des malfaiteurs ont tenté, mais en vain, d'ouvrir, dans la nuit de samedi à dimanche, la boite aux lettres située au café Suisse. Un morceau de clé a été trouvé dans la serrure.

**Triste constatation.** — En sortant d'un cinéma, samedi soir, M. Maurice Rouby, menuisier, de passage à Bordeaux, a eu la désagréable surprise de constater la disparition d'un billet de banque de cent francs, qu'il avait placé dans la poche de son veston.

**Visite nocturne.** — Dans la nuit de samedi à dimanche, le magasin de la maison Colin, Barbe et Cie, 69, quai de Bacalan, a reçu la visite de cambrioleurs, qui ont emporté plusieurs caisses contenant chacune trente boites de deux kilos de graisse.

**Une soustraction.** — Sur la plate-forme d'un tramway du cours de Bayonne, M. Pierre Pouchau, charpentier, 33, rue Sainte-Geneviève, a été habilement débarrassé, dimanche matin, vers onze heures, de son portefeuille contenant cinquante francs, un titre de rente et une carte de retraite ouvrière.

**A l'hôpital.** — Un sujet chinois, portant une blessure dans la région dorsale, paraissant avoir été faite avec un couteau, a été trouvé étendu sur le trottoir de la rue Sainte-Catherine, en face des Dames de France. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André.

**Agression.** — Passant cours Cicé, dimanche soir, vers neuf heures, M. Jean Fusteau, cultivateur à Saint-Mariens, a été assailli par plusieurs individus, qui lui ont volé une somme de quarante-deux francs et une montre en nickel.

**Le couteau.** — Dimanche soir, place du Marché-des-Grands-Hommes, des Marocains ont assailli le sujet chinois Fong-Kin-Tchang et lui ont porté un coup de couteau dans l'aine. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André. Une enquête est ouverte.

**Au dépôt :** Georges P..., pour vol d'un sac de haricots pesant dix kilos, au préjudice de M. Léonard, 31, rue Lamothe.

— Gaston L..., mécanicien; Emile C..., menuisier; Albert L... et Alexandre C..., manœuvres, pour vols de diverses marchandises sur les quais.

## Théâtres et Concerts

### Le « Cid » à la Salle Franklin

La série des « grandes tragédies françaises », organisée au profit des blessés, à la salle Franklin, par MM. Soarez et Vermeil, s'est continuée jeudi dernier, par le « Cid », de Corneille. La salle était comble, et l'accueil a été enthousiaste.

Mlle Farnes, noble et vibrante dans le rôle de Chimène; Marcel Soarez, ardent et fier dans celui du Cid; leurs camarades Henry Vermeil, Bachelet, Mlle Madyo, MM. Corty, Sujal et Vieulle ont collaboré à la belle tenue de cette représentation d'art.

Devant le succès croissant, on annonce « Horace » pour le 21 février, et quatre autres tragédies, qui compléteront ce beau cycle d'œuvres classiques. Il faut remercier chaudement les artistes, qui mettent tout leur talent et tout leur cœur au service des grands maîtres — et de nos chers blessés.

### Théâtre-Français

GALA DES MUTILÉS

L'Union fraternelle des mutilés, blessés, anciens combattants de la grande guerre, a célébré sa fête annuelle dans une soirée de gala donnée sous la présidence d'honneur des autorités civiles et militaires, et des consuls des puissances alliées, dans la salle du Théâtre-Français. Assistance nombreuse et programme copieux, soirée brillante.

Dans la première partie du programme, on eut la bonne fortune d'entendre M. Lapelletrie, dont le succès fut très grand, surtout après les stances d'Ossian, de « Werther »; Mme Myrtal, dont la belle voix de contralto fit merveille dans l'Arioso du « Prophète »; Mlle Chabry, le comique Laban, quelques artistes-amateurs, avantageusement connus dans les concerts, parmi lesquels MM. Terrade, Rivals et M. Doriac, un jeune homme déjà habile dans l'art de la déclamation, et qui paraît appelé à un bel avenir au théâtre.

Une comédie en un acte de J. Claretie, « Ma Générale », fut agréablement jouée par Mmes Jane Audrey, Chabry et M. Léo, puis, après le ballet de la « Nuit de Walpurgis », dansé par Mmes Pierozzi, Neurtha, Neay, Mimard et le corps de ballet du théâtre. Mme Myrtal fit applaudir la « Marseillaise ».

Au beau succès de la soirée, il convient d'associer l'orchestre, adroitement dirigé par M. L. Bonnet, et composé, en majeure partie, des musiciens du groupement la Lyre artistique.

Les célèbres cyclistes américains Dorcfondes, dans un intermède, intéressèrent vivement l'assistance.

M. Darnols, faisant fonction de régisseur, a souvent mis la salle en gaîté, grâce à beaucoup de brio et d'humour en annonçant l'entrée en scène des artistes.

Au piano d'accompagnement, deux excellents musiciens, Mme Lévy et M. Rabat.

Une quête abondante est venue grossir le produit des entrées. « Bonne recette » pour la caisse de l'Union fraternelle, soirée agréable pour le public, le zèle des dévoués organisateurs de la fête a donc eu une juste et flatteuse récompense.

**LA VIE DE BOHÈME. — PAILLASSE. — CAVALLERIA RUSTICANA**

Salle comble à la matinée de dimanche pour entendre « La Vie de Bohème », de Puccini, avec MM. Lapelletrie, Bédué, Ferran, Lapeyre, Mme Garcia, qui nous sont déjà connus dans cet ouvrage, et Mme Nylson, qui fut une Musette bien délurée, à la voix riche de belles sonorités.

Salle comble également, en soirée, où le spectacle se composait de « Paillasse », de Léoncavallo, et de « Cavalleria Rusticana », de Mascagni.

Dans « Paillasse », M. Tharaud chantait le rôle de Canio. La violence des sentiments de jalousie et de douleur qui agitent l'âme du malheureux Paillasse trouve une expression fortement accusée dans le jeu de M. Tharaud, et ce jeu, tourmenté et exubérant, que l'on reproche assez souvent à cet artiste, est ici tout à fait de circonstance. M. Tharaud eut aussi un beau succès de chanteur; l'air final du premier acte, sur les instances pressantes de la salle entière, fut par lui chanté trois fois. M. Lapeyre, après avoir fait applaudir et bissé le prologue, fut un excellent Tonio; M. Bédué et M. Fourès présentèrent sobrement et de façon très vraie les personnages de Sylvio et de Peppo.

Les précieuses qualités de comédienne et de chanteuse que Mme Madeleine Mathieu avait fait applaudir dans « la Tosca » se sont brillamment affermies de nouveau dans le rôle de Nedda, de « Paillasse », mais c'est surtout dans le drame lyrique de Mascagni, « Cavalleria Rusticana », qu'elles ont été appréciées dans tout leur éclat, dans toute leur valeur artistique.

La voix, d'un timbre éminemment sympathique et conduite avec un art des plus séduisants, est d'un charme extrême pour l'oreille, en même temps que le jeu de l'artiste acquiert une intensité d'expression puissamment impressionnante. Ce rôle de Santuzza suffirait pour classer Mme Madeleine Mathieu parmi les tout premiers sujets de nos scènes lyriques.

Ici encore, M. Tharaud, dans le rôle de Turridu, fut grandement apprécié, et avec lui M. Redon (Alfio), Mme Viannet (Lola), et Mme Dupont (Lucia).

En fin de spectacle, le ballet de « Faust », avec Mmes Pierozzi, Neurtha, May et Mimart.

C. P.

### Trianon-Théâtre

Tous les soirs, succès formidable de « **La Carotte** », vaudeville, avec **Robert Templay, Demanne, Simon, Renée Willems**, etc. Rideau à 8 h. 45; spectacle terminé à 11 h. 30. — A l'occasion du Carnaval, matinée extraordinaire mercredi des Cendres, à la place de jeudi. — Vendredi : « **Les Bleus de l'Amour** ». — Location, de 2 à 6 h., rue Franklin.

## SPECTACLES

LUNDI 11 FEVRIER

**TRIANON.** — 8 h. 30 : « La Carotte ».
**APOLLO.** — 8 h. 30 : « Ohé ! la Belle ! » Dranem.
**SCALA.** — 8 h. 30 : « Ça vaut l'Voyage ! »
**ALHAMBRA.** — 8 h. 30 : Grd Cinéma, Skating.

## CINÉMAS

### Cinéma Etoile-Palace

« MADAME BUTTERFLY »

Ce film, tiré de l'opéra et interprété par la délicieuse MARY PICKFORD, passera du 12 au 14 courant seulement. Orchestre de dix musiciens, chants, etc.

## SPORTS

FOOTBALL RUGBY

### LE MATCH NORD-SUD

**Les Blancs battent les Rouge et Noir par 31 points (7 essais, 5 buts) à 10 points (2 essais, 2 buts).**

Paris, 10 février. — La neige avait retardé ce grand match, qui devait servir d'ultime épreuve de sélection en vue de la formation de l'équipe de France. Il a pu enfin avoir lieu dimanche, au Parc des Princes, et, pour avoir attendu, nous n'avons rien perdu. Nous n'avons pas vu sans doute tous les meilleurs joueurs français actuels, car il y eut beaucoup de défections, mais nous avons eu cependant le plaisir d'applaudir quelques échantillons qui nous permettent de ne pas désespérer pour l'avenir du rugby, bien au contraire.

Officiellement, le Nord a battu le Sud. La vérité, c'est que l'équipe chargée de représenter ce que l'U. S. F. S. A. a baptisé la région du nord, était composée en majeure partie de joueurs méridionaux. Il a fallu la guerre pour voir Boyau, né à Dax, et qui a commencé à connaître la gloire sportive à Bordeaux, avant de devenir un de nos « as » les plus glorieux, commander une équipe « nordiste », où figuraient seulement trois ou quatre éléments n'ayant pas vu le jour dans notre Sud-Ouest.

Les Blancs de Boyau ont donc triomphé des Rouge et Noir d'Hauret, par 31 points à 10. Je vous entends déjà vous écrier : « Ce fut l'écrasement ! » Les chiffres, cette fois, demandent des commentaires. Oui, c'est par 7 essais et 5 buts à 2 essais et 2 buts que les vainqueurs ont gagné la bataille, mais l'écart des points en l'affaire ne représente pas la différence de classe entre les deux équipes. Je vais peut-être vous paraître paradoxal, mais je n'hésite pas à déclarer que le meilleur jeu d'équipe a été fourni par les Rouge et Noir. Chez les Blancs, en effet, ce sont les étoiles qui ont gagné la partie.

Voilà un rude coup porté à la théorie fameuse de l'homogénéité. Demain la cohésion, le jeu de club pourra prendre sa revanche, et chacun restera sur ses positions.

Ce fut une des plus agréables parties auxquelles il m'a été donné d'assister depuis la guerre, rapide, très ouverte, émaillée de phases absolument palpitantes, elle nous rappelait les plus beaux matchs, d'autant que c'était une fusion des deux méthodes, la bordelaise et la bayonnaise, et vous imaginez quel joli spectacle une telle combinaison peut produire.

Je ne vous narrerai pas la partie technique. Je me bornerai à vous dire que l'équipe dite du Nord, pourtant moins démantibulée que sa malheureuse adversaire, n'a pas donné l'impression, dans les premières minutes, de dominer nettement l'équipe Sudiste, qui était privée du talonneur, des deux pilliers de trois-quarts et de l'arrière, primitivement désignés. La mêlée aux Blancs n'a pas toujours contrôlé le ballon, et, à certains moments même, les avants se sont laissé dominer aux touches. Les rares dribblings de la partie — si on peut les appeler dribblings — ont été conduits par les Rouge et Noir.

Dans le jeu ouvert, par exemple, quelques-uns des Blancs furent extraordinaires de brio, de précision, de méthode, de science et de vitesse. Toutes les attaques ou presque furent lancées par Boyau et de Beyssac dans une forme tout à fait éblouissante. Le demi de mêlée ne fut pas à la hauteur de son compère de l'ouverture. Les trois-quarts dominèrent nettement ceux d'en face; mais il y avait André, qui fut partout et souvent là où justement il n'aurait pas dû être. Il marqua, grâce à Boyau, un superbe essai. Mais ce ne fut qu'une course de sprinter.

L'arrière, très adroit sur le ballon, ne put être jugé sur l'homme.

En somme, sont cités à l'ordre du jour : Boyau, que l'on vit à l'amorce de tous les essais et qui botta cinq buts; de Beyssac, qui fut son égal. Notre « tank » s'offrit même le luxe d'aller marquer un essai en un « sprint » sensationnel; Navos, Felloneau, Thiercelin.

Le « team » sudiste, où les « étoiles » étaient moins nombreuses, a fait une partie admirable. Elle a fait mieux que tenir le coup en première mi-temps, elle a, par intervalles, dominé, et sa très vaillante ligne d'avants, secondée par une paire de demis bien soudée, a ouvert à chaque occasion. Mais, dans la ligne des trois-quarts, le centre Maurel, courageux et sûr en défense, fut moins heureux en attaque. Si Lacarra avait été à sa place à côté d'Hauret, — un ailier de grande classe, — qui sait quel eût été le résultat du match ?

La ligne était moins rapide que celle d'en face, il faut le reconnaître. L'arrière Lacombe, que les sportsmen du Périgord-Agenais ont bien connu, fut plein de sang-froid. Il tint son poste en véritable arrière de grande équipe.

Le « team » du Sud fut, dans l'ensemble, plus adroit que le « quinze » du Nord. Il a été battu de loin, mais cela ne l'a pas découragé ni empêché, malgré un retard de 31 points, et alors que ça sentait l'écrasement, de partir à l'attaque et de réussir l'exploit très rare chez une équipe qui s'est laissée marquer sept essais, compliqués de cinq buts, de marquer à son tour deux essais transformés dans les quatre dernières minutes. Cela s'appelle « tenir » ou je ne m'y connais pas.

Il sera très intéressant de lire dans « Sports » quelques opinions autorisées de sportsmen bien connus sur cette rencontre qui, favorisée par une température printanière, avait attiré une chambrée plus qu'honorable. C'eût été la grande foule dans notre Sud-Ouest.

René HERBERT.

**L'Aviron bayonnais contre B. S. B. S.**

A BAYONNE. — Aviron bayonnais bat B. S. B. S. par 33 points (7 essais, dont 6 transformés) à zéro.

Belle partie bien allante, jeu ouvert. Arbitrage de Rimbert.

**Section paloise Biarritz-Atlantique**

A PAU. — Dimanche après-midi, sur le terrain de la Croix-du-Prince, la Section paloise a battu le Biarritz-Atlantique par 6 points à zéro.

**S. B. U. C. bat Poudriers de Bergerac par 18 points à 6.**

AU BOUSCAT. — Le beau soleil de dimanche est sans doute responsable de la mollesse de cette partie, qui se déroula devant plus de 2,000 personnes. L'équipe bergeracoise, dont on annonçait la venue redoutable, n'a rien montré d'intéressant et s'est révélée follement inconséquente, s'ingéniant à rater — surtout pendant la première mi-temps — tout ce qu'il est humainement possible de rater, faisant, par contre, meilleure impression vers la fin, sifflée par M. Hutchison : les Poudriers ont du poids et c'est tout; pas de combinaisons, seules des échappées personnelles, quelques dribblings assez louables mais finissant toujours en queue de poisson. D'ailleurs, je n'ai pas l'intention d'accabler ces braves gens qui firent de leur mieux, et pour le reste, nous dirons que c'était la faute à Phébus.

Car le Stade n'a rien à leur envier, loin de là; il rivalisa de flânerie avec son bonhomme d'adversaire. Ce fut d'abord l'écrasement des Poudriers, et l'on crut que la quarantaine allait y passer. Non ! Trois essais furent marqués au pied levé à la première mi-temps par Tucaulou et Coubatié, heureux permissionnaire qui opérait avec les jaune et noir aujourd'hui; un seul, et juste au début, par Candau, pendant la seconde mi-temps. Trois buts furent remarquablement réussis par Clerc.

Sur quoi on ferma les valises et l'on s'endormit comme une marmotte. Bergerac sembla se décider et, après bien des ratés, franchit enfin la somnolente défense d'en face par deux fois, une fois sur dribblings de plusieurs avants bergeracois en paquet, une autre sur passes de trois-quarts.

Le jeu n'offrit donc rien de saillant. A Bergerac, le demi d'ouverture Jaffard fut très remarqué; Grich, Heugas, Courronge, en avants, menèrent de bons dribblings. Au Stade, des personnalités : Erbin, beaucoup de tête; Destribois, Francholl, Candau, joli joueur, mais beaucoup trop personnel. Quant à l'ensemble, il fut somnolent. S'il en est ainsi pour le championnat... Il est vrai que devant une équipe fantôme...

R. M.-C.

— S. B. U. C. (r.) bat U. S. Coutras par 25 points à 0 (7 essais, 2 buts).

AU STADIUM. — B. S. B. S. réserve et Rugby-Club bordelais (2) font match nul : 0 à 0.

**MATCH INTERSCOLAIRE**

**Muguets de Bordeaux battent les Lilas par 18 points à 0.**

Cette partie, intéressante de bout en bout, montra d'une façon indiscutable que nos potaches sont à suivre, et le joli jeu ouvert dont parfois ils agrémentèrent la partie promet aux spectateurs des jolis matches lorsque quelques modifications auront été apportées.

Les Bordelais supérieurs en mêlée et aux touches, s'assurèrent l'avantage et, par quatre fois, franchirent la ligne adverse.

Tous les joueurs des deux équipes sont à féliciter.

Les essais furent marqués par de Lestable, Treuville, Degans et Sempé. Rindez shootant deux jolis buts.

### FOOTBALL ASSOCIATION

**Stade bordelais U. C. (1) bat C. O. tarbais (1) par 5 buts à 1.**

Très belle partie, jouée devant un nombreux public.

Les jeunes Stadistes s'assurèrent nettement l'avantage grâce à leur plus grande maîtrise qui leur permettait de contrôler la balle.

Deux buts furent marqués par le S. B. U. C. en première mi-temps et un par les Cotistes.

En deuxième mi-temps, trois autres buts furent obtenus par les jaune et noir.

— S. B. U. C. (3) bat les Chartrons (3) par 7 buts à 2.

**V. G. A. M. bat Oriental-Club de Pau par 6 buts à 0.**

AU JARD-MERIGNAC. — Jouée par un temps superbe, cette partie offrit des phases de jeu fort intéressantes, où les Vgamistes s'imposèrent par leurs combinaisons précises autant que variées. Les Asiatiques firent montre d'une adresse sans pareille mais ne purent pénétrer dans les lignes adverses beaucoup plus rapides et plus lourdes.

Arbitrage excellent de M. Finey.

— V. G. A. M. (Léopards) battent Stade pessacais par 3 buts à 1.

— G. G. A. M. (P.) bat Saint-Thomas-d'Aquin (2) par 3 buts à 1.

— Gardes françaises (1) battent V. G. A. M. (B.) mixte par 3 buts à 2.

— Gardes françaises (1) battent V. G. A. M. (Juniors mixte) par 3 buts à 2.

**Match interfédéral à Brienne**

Francs-du-Bouscat bat l'A. S. des chemins de fer du Midi par 3 buts à 1.

Les trois buts ont été marqués dans les cinq dernières minutes de la partie.

## ÉTAT CIVIL

DECES du 10 février

Veuve Lalande, 20 ans, rue de la Benauge, 88.
Auguste Bousquet, 36 ans, rue Sainte Cécile, 13.
Mme Traverse, 56 ans, rue Leberthon, 64.
Henri Lanacastetz, 68 ans, rue Grangeneuve, 26.
Veuve Mercier, 72 ans, avenue Thiers, 47.
Veuve Raynaud, 77 ans, r. Antoine-Dupuch, 43.
Veuve Scherrer, 79 ans, rue Montesquieu, 16.

**Teinturerie ROUCHON.** — Téléph. 15-10
**La SOIE se teint bien.**

**CONVOI FUNÈBRE** M. Louis Mireau, M. et Mme Joseph Falquet, le sous-lieutenant A. Berbinau, croix de guerre (au front), Mme A. Berbinau et leurs enfants; M. Robert Falquet, Mlles Madeleine et Marguerite Falquet, Mlle Louise Dussarget, Mme veuve Alphonse Dussarget, Mme veuve Valentin Faur, ses enfants et petits-enfants; M. et Mme Joseph Ragot et leurs enfants, M. et Mme Daniel Dussarget et leur fille, M. G. Cruchet, commissaire principal de la marine, officier de la Légion d'honneur, Mme G. Cruchet et leurs enfants; M. Devaux, les familles Mireau (de Cette), G. Creuzan et Salin prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme veuve Edouard DUSSARGET, née MIREAU,**

qui auront lieu le mardi 12 février, en l'église Saint-Paul-Saint-François.

On se réunira à la maison mortuaire, 20, rue du Palais-de-l'Ombrière, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

*Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine*

**CONVOI FUNÈBRE** M. Pierre Vacher, M. et Mme Raoul Vacher et leur fils, les familles Dancla, Allant, Cazaméa, Lafon, Dufau, Barthez, Saint-Lannes prient leur amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme Pierre VACHER,**

leur épouse, mère, grand'mère, nièce et cousine, qui auront lieu le mardi 12 février, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à dix heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à onze heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

*Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine*

**CONVOI FUNÈBRE** M. le capitaine Morel, Mme R. Leconte et M. le lieutenant Leconte et leur fils, Mme Laroderie, M. le docteur Laroderie, aide-major (aux armées) et leur fille, Mlle Raphel, M. et Mme Duchateau prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme Berthe MOREL, née RAPHEL,**

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur et tante, qui auront lieu le mardi 12 février en l'église Sainte-Geneviève.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Sablona, 36, à dix heures un quart, d'où le convoi partira à dix heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations, et à l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Podensac.

*Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine*

**CONVOI FUNÈBRE** Mme Félix Rodolosse, Mlle Henriette Rodolosse, les familles Viguié et Pressecq prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mlle Joséphine RODOLOSSE,**

leur fille, sœur et cousine, qui auront lieu le mardi 12 courant, en l'église Sainte-Croix.

On se réunira à la maison mortuaire, 130, cours Saint-Jean, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

*Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine*

**THÉ CHAMBARD** Le meilleur PURGATIF

**CONVOI FUNÈBRE** Mme Maurice Labourdette, M. Edouard Labourdette, avoué près la cour d'appel, Mme Edouard Labourdette et leurs enfants; M. et Mme René Lostie de Kerhor et leurs enfants; M. Charles Le Jeunne, capitaine d'artillerie (aux armées), Mme Charles Le Jeunne et leurs enfants; M. Alexis Labourdette, notaire, sergent à la 18e section d'infirmiers militaires, Mme Alexis Labourdette et leurs enfants; M. et Mme G. Joubert, M. Maurice Joubert, caporal-fourrier au 139e territorial (Maroc), Mme Maurice Joubert et leur fille; M. Paul Besson, ingénieur des arts et manufactures, Mme Paul Besson et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**M. Maurice LABOURDETTE,**

leur époux, père beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et grand-oncle, qui auront lieu le mercredi 13 février, en l'église de Bourg-sur-Gironde.

On se réunira à la maison mortuaire à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

**CONVOI FUNÈBRE** M. et Mme Souquet, facteur aux Halles, Mlles Lucie et Valentine Souquet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme veuve MILLIÈRE, née JURE,**

qui auront lieu le mardi 12 courant, dans l'église Sainte-Croix.

On se réunira à trois heures à la maison mortuaire, 36, rue Jules-Steeg, d'où le convoi funèbre partira à trois heures et demie.

**CONVOI FUNÈBRE** M. et Mme A. Ségalas-Bérou, Mlle D. Ségalas-Bérou, M. Roger Ségalas-Bérou (au front), les familles Pécaut et Gestas prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**M. Jean SÉGALAS-BÉROU,**

leur père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, qui auront lieu le mardi 12 février, à huit heures et demie du matin, en l'église Saint-Pierre de Bègles.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Général-Camille-Crémier, 12, à Bègles, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

**LEVÉE DE CORPS** Mme veuve G. Lecomte, M. et Mme L. Lecomte, M. et Mme V. Gérard, M. et Mme A. Gérard et leur fille, Mlles Dalldet, M. F. Vigier, Mme veuve J. Lecomte, M. l'abbé Lecomte, M. P. Lecomte, M. R. Benoît, Mme veuve Couarraze, les familles Rocher et Dupeyrat prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister à la levée de corps de

**M. Gaston LECOMTE,**

leur époux, fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, qui aura lieu le mardi 12 février.

On se réunira à la maison mortuaire, place du Grand-Marché, 32, à onze heures.

*Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine*

**REMERCIEMENTS ET MESSES**

M. Hubert Picard, M. et Mme Emile Valade, Mme J. Sourzat, MM. Pierre et Robert Valade, les familles Bickel, Picard, Degueurse, Grojean, Sourzat, Lascoux, Vernet et Périquoi remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme Hubert PICARD, née Renée VALADE,**

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes seront dites pour le repos de son âme le mercredi 13 courant, dans l'église du Sacré-Cœur.

La famille assistera à celle de dix heures.

**REMERCIEMENTS ET MESSES**

M. Jean Girodolle, M. Pierre Girodolle, M. et Mme Germain Girodolle, M. et Mme Antonin Girodolle et leurs enfants, M. Jean-Joseph Girodolle, Mme veuve Seyrat et ses enfants, M. et Mme François Girodolle et leurs enfants, M. et Mme Joseph Girodolle (d'Haïphong) et leurs enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme Jean GIRODOLLE, née Marie ROUVET,**

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le jeudi 14 courant, dans la basilique Saint-Michel, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de huit heures.

*Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine*

**REMERCIEMENTS** M. A. Lespinasse, Mme et M. G. Maze, avoué à la cour, et leurs filles, Mme M. Furon et sa fille, Mme et M. le docteur Beausoleil, M. Roger Beausoleil, aide-major (au front), Mme et M. le lieutenant Magnen (au front) et leurs fils, les familles Lafon, Giresse, Lalanne, Lhuillier, Destanque, Goudonnèche et Ferrandi, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme Abel LESPINASSE,**

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Des messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

**ERRATUM** Dans le convoi LANACASTETZ lire : M. Gaston Lafargue et sa famille (New-York).

## L'Assemblée générale des Actionnaires de la Banque de France

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de France s'est tenue le 31 janvier, sous la présidence de M. G. Pallain, gouverneur, qui a donné lecture, au nom du conseil, du compte rendu des opérations pour l'exercice 1917. Le rapport des censeurs a été présenté par M. Derode.

Les entrées d'or, qui atteignent, depuis le début de la guerre, 2,277 millions, se sont élevées durant l'exercice à 238 millions, provenant exclusivement des versements volontaires du public. Les sorties ont été de 20 millions, à destination de pays neutres; il faut y ajouter un prêt de 435 millions à la Trésorerie britannique à l'appui de conventions de crédits conclues par le gouvernement français. Ce prêt, restituable après la cessation des hostilités, figure au bilan avec les prêts antérieurs sous la rubrique « Or à l'étranger ». Aucun nouvel engagement d'envoi d'or n'a été pris depuis l'intervention des Etats-Unis. A la fin de l'exercice, 5,350 millions d'or se trouvaient ainsi répartis : 3,313 millions « en caisse » et 2,037 millions « à l'étranger ».

Il a été livré à l'industrie et au commerce français près de 6 milliards de change, dont la plus grosse part vendue pour compte du Trésor, l'entremise de la Banque demeurant, comme on sait, entièrement gratuite pour ces opérations.

Les présentations à l'escompte se sont élevées, en 1917, à 9,498 millions, contre 6,548 millions en 1916; la moyenne du portefeuille d'effets non échus a passé de 447 à 606 millions. Le portefeuille d'effets moratoriés a été ramené à 1,141 millions, contre 4,476 millions au maximum en 1914.

Plus du tiers du produit du troisième emprunt de la défense nationale a été recueilli par l'intermédiaire de la Banque de France; elle a groupé à ses guichets un capital nominal de plus de 5 milliards. Le montant des Bons et des Obligations de la Défense nationale souscrit par ses soins en 1917 a été de 8,884 millions, portant à près de 15 milliards le total des titres de ces deux dernières catégories placés gratuitement par la Banque depuis le début de la guerre.

Les avances temporaires à l'Etat s'élevaient, en fin d'exercice, à 12,500 millions. La circulation atteignait 22,336 millions.

Les sommes payées par la Banque de France à l'Etat, à titre de redevance sur la circulation productive, de redevance spéciale sur l'intérêt des avances au Trésor et de l'impôt du timbre sur la circulation, s'élèvent à 58 millions 329,000 fr., contre 39 millions 752,000 fr. en 1916.

L'assemblée générale a réélu censeur, M. Derode, négociant, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, et régents, MM. Loreau, industriel, membre de la Chambre de commerce d'Orléans; de Neuflize et Davillier, banquiers.

Soignez vos Convalescents
Soutenez les Blessés
Tonifiez les Affaiblis
Par le VIN AROUD
VIANDE — QUINA — FER
Paris, Rue de Richelieu, 28 et toutes Pharmacies.

Le Directeur : M. GOUNOUILHOU
Le Gérant : G. BOUCHON
Imprimerie GOUNOUILHOU
Rue Guiraude, 11, Bordeaux

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7
VENTE AUX ENCHÈRES
(Par suite de Décès)
par le ministère de
Me J. DUGUIT
Commissaire-Priseur, rue de la Devise 11, à Bordeaux.
Jeudi 14 février 1918 et jours suivants, à une heure de l'après-midi, il sera vendu :
Un Important Mobilier
consistant en : salon, salle à manger style Renaissance en noyer sculpté, beau dressoir et chaises style L. XVI en acajou, chambre à coucher avec lit de milieu, grandes bibliothèques, meubles de fantaisie, tables, sièges, console L. XVI, garnitures de cheminée et de foyer, glaces, tableaux anciens et modernes de : Rouvière, A. Baudit, Sébilleau, Salzedo, etc.; billard et ses accessoires; beaux tapis de Smyrne et autres; bronzes, suspensions, porcelaine de Saxe, nombreux bibelots. Environ 800 volumes ouvrages divers, histoire, littérature, voyages, etc., etc.
Bijoux ornés de Brillants et de Perles fines
Au comptant et 10 %.
EXPOSITION MERCREDI

Importante forêt en exploitation. On vendr. : bois en grume toutes essences, bois de chauffage toutes sortes, wagon complet. Ecrire Léop. PRIVAT, rue Guiton, LA ROCHELLE.

SAVONS Post. 10 k. cuit sup. 36 fr.; mi-cuit 27 fr. HUILE olive pure 49 fr.; TABLE 47 fr. les 10 lit. fco cont. remb. Ed. Mouisson fils, Salon (B.-du-R.)

STENO par correspondance. Douze leçons à 0f 50. Résultat sûr, rapide. Notice franco. Société Sténographique de Bordeaux, 15, rue Prévôté.

DIRECTION DES DOMAINES DE LA SEINE
1° Vente sur Soumissions cachetées
Chaque voiture ou pièce détachée formant un lot distinct, de
100 AUTOMOBILES MILITAIRES RÉFORMÉES
2° Vente aux Enchères publiques
60 MOTOCYCLETTES, 25 MOTEURS, 10 DIRECTIONS
25 Changements de Vitesse, 2 Essieux, 2 Ponts-Arrière
Exposition 1° Des Voitures au Champ-de-Mars à Paris (emplacement de l'ancienne Galerie des Machines), du 2 février au 15 février. Période pendant laquelle les soumissions seront reçues.
2° Des Motocyclettes et pièces détachées au champ de courses à Vincennes (Seine), du 2 février au 17 février.
L'adjudication sera prononcée le 16 février au Champ-de-Mars pour les voitures; le 18 février, 14h, à Vincennes, pr les motocyclettes et pièces.
Amateurs, consultez les affiches !

AKA JOURNAL Location. Ventes 0'10

TEINTURE ET NETTOYAGE Usine LATASTE

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx
ÉCOULEMENTS — Rétrécissements
Traitement en une séance.

SUIS ACHETEUR PROPRIETE ayant grande étendue bois, prairies et vignes, beau site, vieux château meublé, 100,000 à 250,000 fr., Dordogne ou Gironde, de préférence limites Charente. Ecrire Vumile, Ag. Havas Bdx.

Me Boyer, avoué, dde principal.

TEINTURIER sérieux demandé. Se présenter de 5 à 7 heures, 37, rue Saint-... Bx.

SAVON 72 % d'huile, le meilleur de tous, morceaux moulés, poids marqué, le postal 10 kil. franco gare contre rembours. de 35 fr.

HUILE surfine « DELECTA », très douce, sans goût: 10 litres franco gare, 46 francs Mme MINGARDON, place Sébastopol (XXIe), MARSEILLE.

J'ACHETE TOUT : antiquités, métaux, meubles, débarras, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

Dem. ouv., 8, pl. Vieux-Marché.

CAMION vapeur à v. Queille, 19, rue Henri-IV, Bx.

120f VIN ROUGE NOUVEAU VINICOLE NOUVELLE 120f
l'hect. 27, rue Peyronnet l'hect.

Achat vestiaire, linge, meubles, chaussures, bibelots, débarras. Fauché, r. de Belleyme, 41, Bx.

CHEVAL A VENDRE BAYLE, 43, cours d'Albret

ENGRAIS : Terrain en vrac, de 8 à 11 fr. les 100 kilos p. wagon 10 T. Compost animalisé à 16 fr. les 100 kilos en gare départ contre remboursement. — A. BLANC, Engrais, 133, route Nationale, 133, Saint-Louis, MARSEILLE.

606 VOIES URINAIRES-SYPHILIS
et leurs funestes accidents sont guéris radicalement à l'INSTITUT de la FACULTE de PARIS, 59, RUE HUGUERIE, BORDEAUX. Tous les jours de 10h. à midi, de 3 à 7h.; les Dimanches, de 10 à 12 h. et pr lettre